



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1642 MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2012

**MUSIQUE****Vieux Farka Touré ce soir à l'Institut français**

Fils du bluesman malien Ali Farka Touré décédé en 2006, Vieux Farka Touré se produira pour la première fois à l'Institut français de Brazzaville.

Une occasion pour les amoureux du blues africain de découvrir les cordes du fils héritier de Touré, en même temps un baume au cœur pour la nombreuse communauté malienne du Congo éprouvée par ce qui se



passé aujourd'hui dans leur pays d'origine.

**URBANISATION****Vers l'extension du réseau routier de Pointe-Noire**

L'axe Songolo-Mbota Raffinerie

Plusieurs chantiers routiers vont être lancés à Pointe-Noire, dans le cadre de la poursuite du Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU).

Le président du Conseil départe-

mental et municipal de la deuxième ville du Congo, Roland Bouiti Viaudo, a fait part à l'ouverture de la 6<sup>e</sup> session extraordinaire de son institution de la construction de plusieurs kilomètres de bitume.

En début d'année, une série des travaux de la même nature avaient permis de doter la capitale économique en pleine expansion de nouvelles routes.

Page 2

**VIE DES PARTIS****L'opposition projette un meeting populaire à Brazzaville**

Le collège des présidents de l'opposition

Le but de ces retrouvailles dont la date n'a pas été communiquée serait de relayer le message des partis signataires de la déclaration du 17 août sur la tenue des états généraux de la Nation.

Lors d'une rencontre qu'ils avaient organisée dans la capitale, le 15 décembre, Mathias Dzon, Christophe Moukouké, Guy-Romain Kinfoussia et Clément Mierassa expliquaient, en outre, à

leurs partisans les raisons de leur démarche en les associant à la signature d'une pétition qu'ils s'approprieraient à adresser au président de la République.

Page 2

**DISTINCTION****Francine Ntoumi reçoit le Prix scientifique Kwame Nkrumah**

Le Pr Francine Ntoumi a été couronnée du Prix scientifique Nkwame Nkrumah de l'Union africaine au titre de l'année en cours. Depuis la création de ce prix en 2008, c'est pour la toute première fois qu'une personnalité congolaise est distinguée. Décerné par un jury international, il récompense les scientifiques du continent pour la qualité de leurs travaux. Francine Ntoumi passe une excellente fin d'année d'autant qu'il y a quelques jours le Réseau international des Congolais de l'extérieur la remarquait pour son parcours individuel exceptionnel.

Page 8

**FESTIVAL****Étonnants Voyageurs prend son départ à Paris**

Après leur séjour de travail à Brazzaville la semaine dernière, les deux co-directeurs du festival Étonnants Voyageurs ont lancé, lundi soir à Paris, les activités de la prochaine édition de ce rendez-vous de la littérature et du cinéma, prévue du 13 au 17 février 2013 à Brazzaville. Michel Le Bris et Alain Mabanckou ont décliné, lors d'une conférence de presse au musée Dapper, le programme cinématographique retenu au menu de rendez-vous des littératures de « toutes les Afriques dans toutes les langues ».

Page 15

**ÉDITORIAL****Décentralisation (bis)**

Page 2

**SOMMAIRE****Coopération**

La Corée du Sud envisage de renforcer ses relations avec le Congo

Page 3

**Pêche**

Bientôt une fabrique de bateaux de pêche à Oyo

Page 3

**Algérie**

Le numéro deux d'Aqmi arrêté

Page 7

**Théâtre**

Le Congo à l'honneur du prochain festival d'Avignon en France

Page 15



## ÉDITORIAL

## Décentralisation (bis)

Toujours dans le même ordre d'idées il convient d'ajouter à ce que nous écrivions ici même, hier, à propos de la décentralisation que l'Etat n'est pas seul responsable de la marginalisation des collectivités locales. En effet, la classe politique congolaise n'accorde elle-même qu'une attention distraite, pour ne pas dire lointaine, à ce qui se passe dans les villes et les villages de l'hinterland. Tout au plus s'en préoccupe-t-elle à l'approche des échéances électorales dont dépend l'avenir de la plupart de ses membres, et encore !

Ce désintérêt tient certainement à la faible représentativité des partis politiques dont aucun n'a de racines véritables dans tous les départements du pays. Une faible représentativité qui s'explique par le fait que la vie politique n'est perceptible par les citoyens que dans les grandes villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire essentiellement, où se retrouvent entre eux et en petit comité les leaders des formations qui prétendent représenter le peuple congolais.

Autant dire que le problème à résoudre n'est pas seulement celui des rapports entre l'Etat et les collectivités locales, mais s'étend à la conception même que les élus locaux ont de leur rôle et de leur place dans le système institutionnel qui nous régit. Si ces derniers continuent de se comporter comme des fantômes dans leurs circonscriptions il ne servira à rien de donner des pouvoirs accrus aux assemblées départementales ou locales. Et le mal dont souffre le Congo profond ne se guérira pas.

Pour parler clair la solution de ce problème est d'abord d'ordre politique. Elle passe par la prise de conscience du fait qu'il ne peut y avoir de véritable décentralisation que si les élus de la nation décident enfin d'assumer les responsabilités qui sont les leurs et pour lesquelles ils ont été choisis par leurs concitoyens. Ceci fait les départements, les villes et les villages pourront faire entendre leur voix avec des chances sérieuses d'être entendues; et tout indique que leurs propositions seront entendues d'un pouvoir central qui a fait du développement durable le cœur de son programme.

Que chacun assume donc ses responsabilités et, comme par miracle, ce qui semble aujourd'hui impossible à réaliser se concrétisera. Tel est, selon nous, le principal enjeu de l'année 2013 qui se profile à l'horizon. Tel est aussi le défi lancé aux représentants du peuple à quelques mois d'une échéance électorale qui fixera pour longtemps leur destin.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## L'opposition congolaise prépare un meeting populaire à Brazzaville

**L'information a été donnée le 15 décembre à Brazzaville, par le collège des présidents du collectif des partis de l'opposition, à l'occasion d'une rencontre citoyenne avec les militants, en vue d'obtenir du pouvoir à accepter la tenue d'états généraux de la Nation.**

Co-présidée par Mathias Dzon, Christophe Moukouéké, Guy Romain Kinfoussia et Clément Mierassa, la rencontre a donné lieu à un échange avec les militants. La principale problématique développée a concerné la tenue d'états généraux de la Nation. Des retrouvailles souhaitées par cette frange des partis de l'opposition, signataires de la déclaration du 17 août. « *Les états généraux : une exigence de survie, seul schéma à la mesure de la réhabilitation de la République* », l'un des messages que l'on pouvait lire sur les banderoles placées dans la salle du siège du parti de l'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD).

Pendant un peu plus de deux heures, le collège des présidents du collectif

des partis de l'opposition a tenu à expliquer, à la base, le bien-fondé de l'organisation des états généraux, et les nouvelles stratégies élaborées pour obtenir, de la part du pouvoir, la tenue de telles retrouvailles.

Actuellement, la principale stratégie de l'opposition reste l'organisation d'un méga meeting populaire à Brazzaville, après les différentes rencontres citoyennes. La manifestation prévue vise à attirer l'attention du président de la République, afin qu'il se prononce en faveur de la tenue de cette rencontre réclamée par l'opposition congolaise. « *Nos descentes de sensibilisation sont une façon de préparer les conditions d'un rapport de force pour amener à accepter la tenue des états généraux* », a déclaré Mathias Dzon, président de l'ARD. Toutefois, les opposants ont précisé que le méga meeting qu'ils prévoient de tenir, sera pacifique. « *Nous tiendrons notre meeting, même si le pouvoir refuse, parce que ce n'est pas non plus un coup d'État* », a ajouté

Mathias Dzon. Christophe Moukouéké, quant à lui, a expliqué aux militants, la différence qui existait entre la conférence nationale et les états généraux. Le vice-président de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a fait savoir qu'à la conférence nationale, il avait été question de débattre de questions essentiellement politiques. « *En revanche, pour des états généraux, a-t-il insisté, il sera question de mettre sur la table, toutes les questions liées à la gestion des affaires politiques, économiques, financières, sociales ainsi que celles relatives aux élections à venir.* » Le collectif des partis de l'opposition a initié une lettre ouverte adressée au président de la République. Au bas de cette missive, les militants ont apposé leurs signatures, pour marquer leur adhésion à l'idée de l'organisation de ces retrouvailles. « *La pétition diversement signée, ont-ils déclaré, sera envoyée partout, jusqu'aux Nations unies.* »

Firmin Oyé

## EXTENSION DU RÉSEAU ROUTIER DE POINTE-NOIRE

## Le conseil départemental et municipal entame de nouveaux chantiers

**Le démarrage de ces nouveaux chantiers municipaux a été annoncé par Roland Bouiti Viaudo, président dudit conseil, au cours de la cérémonie d'ouverture de sa 6<sup>e</sup> session extraordinaire qui a eu lieu, le 17 décembre, dans la salle de la mairie centrale.**

Les travaux de ces chantiers financés par la Banque mondiale dans le cadre du Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU) concernent l'avenue de la corniche (arrondissement 2 Mvou-Mvou), en partant du pont Sounda jusqu'à l'avenue Maloango, d'une part, du prolongement de l'avenue Costode Zacharie, depuis l'intersection avec l'avenue de l'Indépendance, à partir de Kitoko Daniel en passant par l'Église Christ Roi (arrondissement 4 Loandjili), d'autre part, jusqu'à l'inter-

section avec la route nationale n°1, enfin de la route reliant Mpaka à Tchimagni par l'avenue dite des cinq chemins (arrondissement 3 Tié-Tié). Ces travaux succèdent à une série de chantiers municipaux lancés en début d'année, toujours dans le cadre du Peedu, qui ont permis de décongestionner certaines artères de la ville. Il s'agit de l'axe Songo- raffinerie long de 2,200 kilomètres (arrondissement 5 Mongo Mpoukou), l'axe qui va de l'avenue Tchystère Tchicaya (Loandjili) à Mpaka (Tié-Tié) long de 2,900 kilomètres dont 300 mètres d'accès à l'hôpital Madeleine Mouissou (Tié-Tié), et l'avenue Tchikoungoula qui va de Mbota (Loandjili) à Mpaka (Tié-Tié) long de sept kilomètres dont la plus grande partie des travaux a déjà été exécutée. Le président du conseil a

aussi informé du lancement des travaux de construction et de réhabilitation de certains ouvrages dans le cadre de l'exécution du projet d'assainissement de la ville. Au cours des travaux de cette session extraordinaire qui prendront fin le 24 décembre, les conseillers vont, entre autres, réaménager les commissions d'études et d'instructions, examiner et adopter le rapport de la commission équipements et travaux urbains sur le programme d'investissements, exercice 2013, informer sur les descentes des conseillers départementaux et municipaux de Pointe-Noire dans les six arrondissements de la ville. Les travaux de cette session permettront aussi aux élus locaux d'examiner les projets à réaliser au cours de l'exercice 2013.

Lucie Prisca Condhet

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry-Gérard Mangondo

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteur en chef délégué, pôle Économie, Culture et Art, Sports : Guy-Gervais Kitina  
Rédacteur en chef délégué, pôle Société, Politique, International, Enquête : Thierry Nougou  
Service Société : Willy Mbossa (chef de service),

Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Parfait Wilfried Douniama

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service)

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba

Service Culture et arts : Jean Dany Ebouélé (chef de service), Quentin Loubou, Désirée Hermione Ngoma

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Charlem Léa Legnoki, Tiras Andang

Service Enquête : Bruno Okokana (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service)

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef délégué : Faustine Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commerciale : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Secrétariat des rédactions : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi

Maquette : Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-marie Bouhoutou

Directrice du Développement : Carole Moine

## Rédaction de Paris

Camille Delourme, Carmen Féviliyé, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

[www.lagaleriescngo.com](http://www.lagaleriescngo.com)

## ADIAC

## Agence d'Information d'Afrique centrale

[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## COOPÉRATION

## La Corée du Sud envisage de renforcer ses relations avec le Congo

**Le président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers, Paul Obambi, a reçu en audience, le 17 décembre à Brazzaville, l'ambassadeur de la République de Corée du Sud en RDC, Jeepio Hong, le premier secrétaire, Kim Jae Ha, et l'attaché commercial Seongkuk Hong, pour redynamiser l'économie de marché entre les deux pays**

L'hôte et ses invités ont échangé sur l'accord pour la promotion et la protection des investissements, celui-ci tardant à se concrétiser. Ils ont estimé un début effectif à cette coopération d'ici la première quinzaine du mois de janvier 2013. « *Les hommes d'affaires congolais se rendront dans les prochains jours en République de Corée pour inspecter le marché afin de faciliter les transactions* », a déclaré le président de la Chambre de commerce.

Cette coopération vise l'amélioration du climat des affaires, avec la création d'une plate-forme de travail. « *Nous sommes ici pour pou-*

*voir assurer la médiation entre la société coréenne et le Congo. Il y a aussi beaucoup de sociétés congolaises qui s'intéressent au marché coréen* », a indiqué Seongkuk Hong, médiateur du projet.

Pour consolider ce climat des affaires, le Congo veut ouvrir un énorme marché en Corée. Le président de la Chambre de commerce, à travers cette coopération, a demandé à la Corée de former des techniciens pour la maintenance des plates-formes telles qu'ENI et Total Congo, au lieu de faire tout le temps appel aux étrangers. Et le président de la Chambre de commerce d'ajouter : « *Nous voulons une coopération de taille entre les deux pays, afin que les populations et les entreprises en bénéficient.* »

Cette coopération vise essentiellement les échanges économiques. « *La Corée considère le Congo comme une grande source de potentialités. Nous voulons un marché ouvert sur le plan économique, industriel, en créant des compagnies coréennes dignes de*

*ce nom* », a souligné l'ambassadeur de la Corée en RDC.

À cet effet, le chef de mission, Jeepio Hong, a désigné Seongkuk Hong, responsable de l'énergie, du commerce et de l'investissement. Le chef de mission pense que Seongkuk Hong a une bonne expérience dans les transactions commerciales et une maîtrise de la pratique des points fiscaux et des informations concernant les compagnies coréennes.

Au cours de cet entretien, ont également été abordées les questions sur l'exportation du pétrole, du bois et des métaux ferreux vers la Corée. Le Congo veut pour sa part impliquer la partie coréenne dans l'extension du port de Brazzaville ainsi que le projet pont-route-rail, reliant Brazzaville et Kinshasa. Au terme de l'entretien, la délégation coréenne s'est dite satisfaite. « *Nous espérons cette fois-ci entrer dans le concret, en exprimant les besoins de nos entreprises, pour attirer enfin les marchés dans nos pays distincts* », a conclu Jeepio Hong.

**Josiane Mambou-Loukoula**

## SANTÉ

## Le personnel de l'administration pénitentiaire sensibilisé sur le VIH/sida

**Les trois journées de sensibilisation visant à renforcer les connaissances du personnel en charge des personnes incarcérées, ont été ouvertes le 18 décembre à Brazzaville par le directeur général de l'administration pénitentiaire, Paul Morossa.**

La session porte sur la vulgarisation de la loi n°30-2011 du 03 juin 2011, portant sur la lutte contre le VIH/sida et la protection des droits des personnes vivant avec la maladie. « *Les agents qui travaillent dans nos maisons d'arrêt devront être capables de donner une réponse adéquate à tout éventuel problème relatif au VIH, au traitement spécifique dont doit bénéficier tout détenu vivant avec le virus, pour un meilleur travail en milieu carcéral* », a déclaré le directeur général.

Le facilitateur de la session de formation, Joël Diassouka, a indiqué que les communications seront axées sur toutes les informations nécessaires liées aux VIH/sida et aux Infections sexuellement transmissibles (IST), telles que les risques sexuels du VIH, la né-

cessité du port du préservatif et le dépistage anonyme et volontaire. « *Nous ferons de notre mieux dans la dispensation de ces notions, afin que les agents des services pénitentiaires éclairent les prisonniers en vulgarisant ces informations, pour que ces derniers soient à l'abri de l'infection* », a ajouté le facilitateur. Selon les données de l'enquête sur la séroprévalence et les indicateurs du sida, réalisée en 2009 chez les adultes âgés de 15 à 49 ans, l'épidémie de l'infection à VIH au Congo est de type généralisée, avec une prévalence nationale de 3,2 %. « *Les progrès sont visibles sur le terrain. La gratuité des antirétroviraux a encouragé les personnes vivant avec le VIH à fréquenter les Centres de santé pour leur prise en charge* », a affirmé Paul Morossa. « *Il faut continuer à aller de l'avant pour gagner d'autres batailles contre cette pandémie* », a-t-il ajouté.

« *La prévention du VIH dans les prisons au Congo a pour but d'améliorer le bien-être physique, psychologique et*

*social des personnes condamnées à une peine privative de liberté* », a renchéri Paul Morossa.

Notons que le ministre d'État, ministre de la Justice, Aimé Emmanuel Yoka, dans sa politique de modernisation des établissements pénitentiaires, a instauré au sein de son ministère un programme de sensibilisation auprès des détenus. Cette mission a pour objectif que les personnes condamnées puissent purger leur peine dans des conditions obéissant aux règles minima en matière de détention. En outre, des activités de communication sociale sont menées depuis plusieurs années par l'unité de lutte contre le sida du ministère de la Justice, au profit des personnes incarcérées dans les maisons d'arrêt. Longtemps méprisés, les sujets vivant avec le VIH ont besoin de la protection de leurs droits parfois méconnus. Cette session de formation permettra aux professionnels de l'administration pénitentiaire de mieux veiller à la protection des droits des personnes incarcérées.

**Josiane Mambou-Loukoula**

## PÊCHE

## Bientôt une fabrique de bateaux de pêche à Oyo

**Le ministre de la Pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambéléla, a échangé le 18 décembre à Brazzaville, avec l'ambassadeur de Chine, Guan Jian, au sujet de l'implantation d'une usine de fabrication des bateaux de pêche à Oyo, une ville du nord Congo**

Le projet relatif à l'implantation de cette firme date de 2011-2012 et sa concrétisation prévue pour l'an 2013, fera suite aux instructions du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Les deux responsables ont aussi évoqué la question de la formation des Congolais dans les différentes filières de la pêche et de l'aquaculture. « *Nous avons discuté des rapports de coopération entre le Congo et la Chine dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. Aujourd'hui, les discussions de coopération avec le diplomate Chinois nous ont permis de revoir les axes stratégiques* », a indiqué le ministre

Bernard Tchibambéléla, au terme de cette audience.

L'essor du secteur de la pêche et de l'aquaculture est essentiel dans la vie et l'alimentation des Congolais.

Ainsi, la gestion communautaire des eaux, l'ouverture des marchés constituent pour les pêcheurs et les aquaculteurs des acquis majeurs qui aideront à maintenir et à développer les secteurs économiques, essentiels pour l'animation du tissu économique, social de nos départements et pour l'approvisionnement des produits de qualité. Enfin, l'essor des fermes aquacoles permet de relâcher un peu la pression de la surpêche. Ainsi donc, une aquaculture contrôlée peut permettre de limiter l'exploitation de certaines espèces de poissons menacées de disparition par la surpêche. Elle permet également de répondre à la demande croissante de poisson comme source de protéines.

**Fortuné Ibara**

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## Les décideurs politiques priés de sensibiliser les peuples autochtones

**Les informer sur les désastres que peuvent causer les changements climatiques permettrait à cette communauté de s'y adapter**

Le président de l'association Forum pour la gouvernance et les droits de l'homme, Maixent Fortunin Hanimba, a lancé cet appel le 17 décembre à Brazzaville, à l'occasion d'un atelier de diffusion du rapport final d'une étude menée pendant deux ans sur « *Les peuples autochtones et les changements climatiques en République du Congo* ». Parmi les participants à cet atelier, notons la présence de représentants de la société civile, et des délégués du ministère de l'Économie forestière et du développement durable, ainsi que du ministère des Affaires sociales. Un représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a également pris part à l'atelier. Cette étude sur « *Les peuples autochtones et les changements climatiques en République du Congo* », menée par 17 pays dont le Congo, le Kenya, la Namibie et le Brésil, avait pour but d'assurer la prise en compte des spécificités des peuples autochtones dans les discussions climatiques internationales. « *D'après les résultats obtenus, la principale incidence sociale des changements climatiques sur ces communautés est la santé. La compréhension sur le changement du climat est en effet limitée* », indique un communiqué.

Rappelons que la loi sur les droits des peuples autochtones au Congo a été adoptée en 2011, une première en Afrique centrale.

**Lopelle Mboussa Gassia**



## AVIS DE RECRUTEMENT

**APAVE CONGO recrute pour un important client à Brazzaville :**  
**Un Contrôleur de Gestion (Réf. 2012IRH12)**

Rattaché au Responsable du Contrôle Financier, le Contrôleur de Gestion a pour principale mission de contrôler l'activité financière du Département Tertiaire / Télécom.

### Missions principales :

- Contrôle de gestion du département Tertiaire / Télécom ;
- Responsable du suivi analytique des chantiers ;
- Responsable du suivi des sections de Charges Semi Directes de Production (CSDP) du département ;
- Suivi de l'activité ;
- Relance de la facturation et des encaissements auprès des chargés d'affaires ;
- Suivi et analyse du restant dû Client.

### Profil :

- BAC+4/5 en Ecole de Commerce ou filière Gestion / Finances ;
- Expérience de 3 ans minimum sur un poste similaire ;
- Compétences techniques sur ses domaines de responsabilités (logiciel de gestion, Excel) ;
- Connaissances de la gestion opérationnelle;
- Sens du dialogue et de l'écoute ;
- Travail d'équipe ;
- Rigueur, organisation ;
- Force de conviction ;
- Goût pour le travail de terrain.

Candidature CV + Lettre de motivation sur : [apavecongoirecruit@yahoo.com](mailto:apavecongoirecruit@yahoo.com)

## NÉCROLOGIE



Ghislain Obambi, Norbert Obambi, Willy Mbossa, journaliste aux *Dépêches de Brazzaville*, ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur cadet et frère aimé Jean Sylvain Kechar Mbossa, secrétaire général du district d'Abala, survenu le 15 décembre 2012 à 17 heures au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 3 de la rue des Rosiers, derrière Sotelco à Nkombo-Djiri. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

## AVIS DE VENTE

Parcelle de 600 m2 située sur l'avenue Marien-Ngouabi à Ouesso (siège de l'entreprise EDMDB), en face du Conseil départemental.  
 Contact : 06 832 90 04 / 04 005 08 04 / 05 520 75 05

# + 25% de bonheur

# Célébrons !

25% de bonus  
sur toutes vos  
recharges

Pour plus de joie, plus de souhaits et de bonheur à partager.  
 Bonus valable pour vos appels vers tous les réseaux locaux.  
 Composez \*1990 YES/OK pour consulter votre bonus.  
 Même si Pim Mod n'a jamais été aussi généreux.

**WARID**  
Passer à l'action

[www.warid.cg](http://www.warid.cg) | 04 401 01 20 ou 173



## RENCONTRE

## Maurice Mavoungou s'entretient avec les femmes de Lumumba 3

Pour prôner les valeurs de paix et d'unité nationale, le député de la troisième circonscription électorale du 1<sup>er</sup> arrondissement Emery Patrice Lumumba de Pointe-Noire, Maurice Mavoungou a rencontré le 16 décembre, les femmes de cette circonscription

Plus de 200 femmes ont pris part à cette rencontre. De nombreux problèmes ont été abordés : l'unité des populations de Lumumba 3, le chômage et la formation professionnelle des jeunes, l'assainissement, l'électricité ou l'adduction d'eau potable.

Répondant aux préoccupations émises par les femmes, Maurice Mavoungou a tout d'abord précisé le rôle d'intermédiaire que joue un député entre l'Assemblée nationale et la population. Il a aussi voulu parler à ces femmes des avantages de la paix et de l'unité avant de souligner l'importance du budget de l'État de l'année 2013 qui prend en compte un bon nombre de problèmes des populations. « L'emploi est consécutif à une bonne formation, c'est pour cela que dans son budget de 2013, le gouvernement de la République a prévu près de 300 milliards

FCFA destinés à la formation qualifiante des jeunes », a-t-il indiqué. Le député de Lumumba 3 a exhorté les populations de sa circonscription à soutenir le gouvernement de la République pour permettre l'exécution de projets à travers le pays. « Le gouvernement s'emploie à l'augmentation du niveau de vie des populations. Vos suggestions seront utiles dans l'exécution des projets qui sont prévus pour Lumumba 3 », a prévenu Maurice Mavoungou.

Appréciant cette initiative, Beatrix Mboundou, une habitante de la circonscription, s'est exprimée en ces termes : « Les femmes de toutes les tendances politiques sont représentées ici. Cette initiative est louable parce qu'elle contribue à l'unité des populations du Congo en général et celles de Lumumba 3 en particulier. »

Séverin Ibara

## ASSISTANCE

## L'ASSOC vient en aide aux orphelins

À la veille des fêtes de Noël et du nouvel An, l'Association de soutien aux orphelins du Congo (ASSOC) a offert samedi dernier, à Brazzaville, des jouets aux enfants des orphelinats « La bonne semence » et de « l'Espace Jarrot »



Le président de l'Assoc remettant les cadeaux

Composé de poupées, voitures, ballons, trompettes et autres jouets, ce don permettra aux enfants des maisons d'accueil, de bien passer les fêtes de Noël et du nouvel An. Comme l'a souligné le président fondateur de cette ONG, Caryl Obondoko Ellangui, « il s'agit à travers ce geste, de témoigner le plus possible, l'amour qu'un être humain a dans son cœur envers les autres, d'assister et de fortifier le moral de ces oubliés parce qu'ils en ont besoin ».

« L'orphelin est un être blessé dans son âme et pour soigner ses blessures, il lui faut une grande assis-

tance aussi bien morale que matérielle. Car, quand le moral de l'orphelin est blindé, il lui apporte la paix », a expliqué sœur Marie Lourdes, responsable de l'orphelinat « La bonne semence ». Et sœur Marie Lourdes de poursuivre en exhortant la société à ne jamais négliger ces personnes.

Réceptionnant les cadeaux, les orphelins de « La bonne semence » et de « l'Espace Jarrot » ont vivement remercié les organisateurs de la cérémonie de remise de don et appelé les autres institutions à les assister.

J.J.K.

## CRASH AÉRIEN DU 30 NOVEMBRE

## La fondation « Génération à venir » offre des dons aux familles éprouvées

Suite à l'accident survenu le 30 novembre dernier, la fondation a offert, le 17 décembre à Brazzaville, une série de dons aux familles sinistrées

À travers ce geste, « Génération à venir » a voulu manifester sa solidarité et soutenir moralement les familles éprouvées. Composé de matelas, draps, lampes, marmites, et autres denrées alimentaires, ce don permet de remédier à certains impératifs du moment, en attendant l'apport du gouvernement. Au lendemain de l'accident qui a fait plusieurs victimes et des dégâts matériels importants, les autorités du quartier Makazou et de Mpiéré-Mpiéré, la zone la plus touchée, ont mis en place un comité de crise de dix membres. Ce comité a tenté de recenser les victimes de la catastrophe en attendant l'arrivée des



Une vue des dons

secours et l'assistance des affaires sociales.

Les familles bénéficiaires du don remercient les responsables de la fondation pour ce geste et

souhaitent que cette action se poursuive, pour le bien-être de tous ceux qui ont été touchés par le drame.

Jean-Jacques Koumbemba

## POINTE-NOIRE

## L'Assocadec apporte gratuitement son soutien à la formation des jeunes congolais défavorisés

La présidente de l'Association d'aide au développement économique et communautaire (Assocadec), Françoise Wagramalé, a lancé ce message le 17 décembre au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville

Située en face d'Agri-Congo dans le sixième arrondissement Ngoyo, l'Assocadec a entrepris ses activités dans la ville océane en 2010, dans le but d'aider les jeunes désœuvrés et les insérer dans la vie active, en les aidant à se constituer en coopératives ou en groupements. « L'Assocadec est une ONG à caractère social et humanitaire. Elle apprend aux jeunes à travailler en solidarité et en esprit d'équipe », a indiqué la présidente de l'association.

Celle-ci se fixe pour objectifs de susciter les initiatives économiques et sociales en milieu des jeunes désœuvrés, regrouper les producteurs et les artisans en groupements professionnels, mutualiser leurs productions par des formations, accompagner la gestion solidaire de leur entreprise, rechercher les financements en vue de l'accompagnement de leurs projets et apporter un appui au développement et à l'amélioration de leurs structures.

L'ONG se propose surtout de réinsérer ces jeunes après leur formation d'une ou deux années



Françoise Wagramalé, présidente de l'Assocadec

suyant les filières. « Notre premier objectif est de les regrouper en groupements professionnels et les aider à avoir du matériel et des fonds de fonctionnement, les suivre jusqu'à ce qu'ils atteignent leur autonomie financière avant de les laisser évoluer seuls. Aussi, après leur formation, nous pouvons négocier des stages dans les entreprises de la place », a martelé Françoise Wagramalé.

Préoccupée par le problème du chômage et de la délinquance

juvénile au Congo, l'Assocadec entend étendre son action sur toute l'étendue du territoire national afin d'orienter les jeunes désespérés. Par ailleurs, Françoise Wagramalé a évoqué les difficultés auxquelles son association est confrontée, notamment, l'encadrement et la cohabitation des jeunes, avant d'ajouter : « C'est notre rôle de les éduquer, les supporter et les accepter tels qu'ils sont. Tout cela demande la patience et de la persévérance », a-t-elle renchéri. À l'approche de la rentrée fixée pour mi-janvier, Françoise Wagramalé exhorte les jeunes Ponténégrins à saisir cette opportunité gratuite de formation. « Je m'adresse à la population ponténégrine, surtout aux jeunes désirant exercer un métier et qui manquent de financement et à tous ceux qui aimeraient améliorer leur métier. Assocadec est l'ONG par excellence qui apporte gratuitement son soutien et conseil. Les inscriptions au titre de l'année 2012-2013 ont déjà commencé », a-t-elle conclu.

Charlem Léa Legnoki



## VIE ASSOCIATIVE

## Ambroise Mopendza réélu président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo

**Le bureau de l'association a été reconduit pour un nouveau mandat de deux ans au cours de l'assemblée générale électorale tenue le 16 décembre au cercle Mess des officiers**

Le cadre statutaire et réglementaire de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) adopté lors du congrès d'avril 2010 avait fixé la durée du mandat des membres du bureau exécutif national et de la commission de contrôle et d'évaluation à deux ans.

Durant les travaux, le rapport moral du bureau exécutif national ainsi que le rapport financier ont été examinés.

À l'issue des élections, Ambroise Mopendza, a été reconduit comme président de l'association. Le bureau de la commission de contrôle et de vérification est présidé par Jean Gilbert Tchicaya Boumbas.

Après sa reconduction, Ambroise Mopendza a déclaré qu'au cours du mandat qui venait de s'écouler, de nombreux projets avaient été



Le nouveau bureau et quelques membres de l'AET

engagés, une nouvelle façon de faire avait été expérimentée et certains rituels sont désormais pérennisés ; de ce fait, l'association a connu un bond qualitatif indéniable.

Il a saisi l'occasion pour fixer le nouveau cap que devra suivre, pour les deux années à venir, le navire amiral des AET du Congo. Les efforts porteront prioritairement sur la vulgarisation du code

éthique afin de raffermir durablement l'esprit AET ; le renforcement de la solidarité auprès des AET de façon pragmatique et ciblée ; le contrôle et le suivi du fonctionnement des promotions et des sections ; l'amélioration de la qualité et le niveau d'assistance à l'École militaire préparatoire Général-Leclerc ; l'amélioration de l'image de l'association.

**Bruno Okokana**

## SOS Femme Elikia appelle à une meilleure connaissance des droits de la femme

**À l'occasion de la soixante-cinquième Journée internationale des droits de l'homme, l'association SOS Femme Elikia a organisé le 12 décembre à Brazzaville un séminaire de sensibilisation aux droits de la femme.**

Tenu sur le thème « La promotion des droits de la femme et des idéaux culturels », ce séminaire a été l'occasion d'appeler les femmes congolaises à connaître leurs droits pour ne pas rester en marge de la société. Parmi ces droits, le droit de travailler, de voter, de voyager, de bénéficier des biens laissés par l'époux, d'être protégée contre les violences de tout genre, etc.

Dans son exposé, le juriste Modeste Mbossa a d'abord invité la femme à se débarrasser des préjugés qui la marginalisent et la rangent du côté des faibles. La femme, a-t-il déclaré, doit connaître ses droits pour bien et mieux comprendre sa place dans la société : « *Nous ne sommes plus au Moyen-Âge où la femme était reléguée au second plan, où son rôle consistait à rester au foyer et faire des enfants. Aujourd'hui, les choses ont changé. Avec la modernité et l'apport des civilisations, la femme a un rôle de plus en plus crucial à jouer.* » La femme doit connaître parfaitement ses droits et les mettre en pratique au même titre que l'homme, a-t-il ajouté : « *La femme*

*doit savoir qu'elle a le droit d'être députée, avocate, médecin, ingénieure, militaire, et même présidente de la République. Nos habitudes culturelles, qui sont le fondement de notre existence, ne doivent pas nous asservir. Au contraire, elles doivent nous aider à mieux comprendre certaines choses.* » De son côté, la chargée des questions de contrôle et de vérification au sein de l'association, Léocadie Ibovi, a émis le souhait de voir se multiplier ce genre de rencontres afin que les femmes aient suffisamment d'informations sur leur situation. Elle les a appelées à se lever afin de mieux défendre leurs droits.

**Jean-Jacques Koubemba**

## AIDE HUMANITAIRE

## La Croix-Rouge congolaise des départements de Pointe-Noire et du Kouilou évalue ses activités

**Cette évaluation s'est faite au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue samedi 15 décembre à l'hôpital général de Loandjili, sous la direction de Michel Auguste Mababidy-Mababidy, président de la Croix-Rouge de Pointe-Noire, et son homologue du Kouilou, Malik Loemba Makosso.**

Les deux présidents, qui étaient accompagnés des membres et volontaires de la Croix-Rouge des deux départements, ont présenté les conclusions des travaux de la 7<sup>e</sup> assemblée générale de la Croix-Rouge congolaise qui s'étaient déroulés du 27

au 30 novembre à Brazzaville, ainsi que les délégués et membres du Conseil national de la gouvernance (CNG) issu de ladite assemblée. Ils ont également annoncé que les assemblées générales électorales de Pointe-Noire et du Kouilou se tiendront en janvier prochain. Michel Auguste Mababidy-Mababidy et Malik Loemba Makosso ont fait le point sur l'assistance de leurs structures respectives aux sinistrés des inondations du 18 novembre dernier à Pointe-Noire, ainsi que sur leur soutien lors du crash du 30 novembre à Brazzaville. Ils ont, en outre, rappelé

que, pour lutter contre l'épidémie de choléra déclarée à Pointe-Noire et au Kouilou, un certain nombre de mesures d'hygiène élémentaires ont été préconisées.

En dépit de l'aide apportée à la société pétrolière Chevron lors de la distribution dans plusieurs sites de jouets aux enfants sinistrés de la catastrophe du 4 mars dernier à Brazzaville, les membres de la Croix-Rouge ont saisi l'occasion de cette conférence de presse pour lancer des appels d'adhésion à leur organisation.

**Séverin Ibara**

## ANNONCES LEGALES

La Société SANKO KISEN dont le siège social est sis : 95, South Bridge Road Pidemco Centre SINGAPOUR, porte à la connaissance du public du Procès Verbal de son Assemblée du 15 septembre 2012 dans lequel il était décidé de la fermeture de sa Succursale en République du Congo. Ledit Procès Verbal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro : 12 DA 925, le 05/10/2012, R.C.C.M. Pointe-Noire (CG/PNR/10 B 1848).

**Cabinet d'Avocats Gomes**

## INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été institué une société à responsabilité limitée (Sarl) présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :**

Africaine de commerce Sarl  
Apports: en numéraire  
Capital : Cinq millions (5.000.000) francs CFA

**Siège social :** Avenue Docteur Denis-Louemba, Immeuble Les manguiers, centre-ville, Pointe-Noire, Congo

**Objet :** Prestation de conseil et d'assistance aux entreprises et aux services publics nationaux et internationaux, d'ingénierie commerciale et stratégique en matière d'ouverture, de cocréditisation et de développement de marchés de toutes natures ainsi que toutes activités s'y attachant directement ou indirectement telles que la

réalisation d'études, d'analyse, d'expertises et en général toutes activités connexes relatives audit objet.

**Durée :** 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et du crédit mobilier.  
Gérant : M. Dupont Jean Pierre Maurice.

**Commissaire aux comptes :**  
Néant

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 octobre 2012, sous le numéro 12 DA 1007.

La société est immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire sous le numéro 12 B 492, en date du 23 octobre 2012.

**Cabinet d'avocats Gomes**

Suivant acte sous seing privé, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée (SARL) présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION SOCIALE :** SARENS CONGO

**APPORTS:** en numéraire

**CAPITAL :** Un million (1.000.000) francs CFA

**SIEGE SOCIAL :** En face de l'église évangélique du Plateau, Centre-Ville Pointe-Noire ; BP 626

**OBJET :** Transport, Travaux de manutention, Maintenance, Location de grues et de tous engins à usage de levage et manutention, etc.

**DUREE :** 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du crédit mobilier.

**GERANT :** MR LUDO Antoon Carolus.

**COMMISSAIRE AUX COMPTES:** Néant

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 9 novembre 2012, sous le numéro 12 DA 1077.

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire sous le numéro 12 B 522, en date du 9 novembre 2012.

**Cabinet d'Avocats Gomes**

## NÉCROLOGIE

Patrick Coach Ewelet a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances la mort de son petit frère Olivier José Ewelet, survenu le 14 décembre 2012 à 5h00 au CHU de Brazzaville suite d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au 924 rue Mabilou Ouenze sur l'avenue des Chars (Bouémbo)



## COMPTABILITÉ PUBLIQUE

## Renforcement des capacités des cadres et agents de l'Onemo

Depuis avant-hier et ce, pendant cinq jours, les responsables et agents de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo) évoluant dans les services comptables de Brazzaville et de la zone Nord, participent à un séminaire afin de se familiariser à l'application des règles et principes de la comptabilité publique, notamment sur la conception, l'évaluation et le suivi des projets.

Au cours de ces travaux, les exposés et les principaux thèmes abordés se rapportent aux différents modules et chapitres de la comptabilité publique. « Messieurs et Mesdames les séminaristes, l'importance de ce séminaire dans l'exécution de vos tâches quotidiennes n'est plus à démontrer. Mais vous avez un double effort à fournir : assimiler correctement les connaissances qui vous seront transmises, et éviter toute forme de résistance au changement. Pour cela, je vous recommande la ponctualité, l'assiduité et la parti-

icipation efficace et soutenue aux discussions qui seront engagées. L'objectif à l'issue de ce séminaire est que l'Onemo réponde mieux aux attentes des demandeurs d'emploi », a déclaré, lors de son discours d'ouverture, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Claude Arsène Amona. « Aujourd'hui, l'Onemo doit suivre le régime de la comptabilité publique. Étant auparavant soumis à l'ancien régime de la comptabilité privée, il fallait un séminaire pour faire cette transition. L'exercice de la comptabilité publique au sein de l'Onemo devra s'appliquer dès le 1er janvier 2013 », a précisé le directeur général de l'Onemo, André Nyanga Elenga.

Après une éclipse d'environ dix ans, le Conseil national de l'Onemo a recommencé à siéger en 2010. Depuis, un important travail a été abattu, de la publication régulière des documents financiers à l'adop-

tion d'un manuel de procédure administrative et comptable, en passant par un audit stratégique financier et un audit sur les ressources humaines. Ceci a permis d'adopter un certain nombre de mesures déterminantes parmi lesquelles la définition ou la redéfinition du statut juridique de l'Onemo en tant qu'établissement public à caractère administratif. La conséquence de cette mesure, et conformément à la loi sur les établissements publics, est que le régime comptable approprié est celui de la comptabilité publique. Ceci a conduit le conseil d'administration à prendre, dans sa session extraordinaire du 22 décembre 2010, la délibération n°3 d'un régime comptable applicable à l'Onemo, et également une recommandation sur cette matière dans sa session ordinaire du 27 septembre 2012. À noter enfin qu'une deuxième session de ce séminaire aura lieu à Pointe-Noire, qui regroupera les responsables et agents de Pointe-Noire ainsi que ceux de la zone Sud.

Guillaume Ondzé

## ALGÉRIE

## Le numéro deux d'Aqmi arrêté

Les forces de sécurité algériennes ont arrêté le numéro deux et responsable de la communication d'Al-qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Salah Gasmi dit Mohamed Abou Salah, dans la province de Bouira, située à 130 km au sud-est d'Alger, ont rapporté lundi les médias locaux.

Citant des sources sécuritaires, le site d'information TSA a indiqué que les services de sécurité ont procédé, sur renseignement des sources faisant état de la présence du responsable terroriste à Cheurfa, à l'arrestation d'Abou Salah devant un restaurant dans la ville vers 14h00 (13h00 GMT). Abou Salah est actuellement mis en interrogatoire par les services de sécurité, ajoute la même source. Ce chef terroriste, originaire de Biskra, une province située à 420 km au sud-est d'Alger, était en charge de la propagande d'Aqmi et de la coordination entre les différents groupuscules constituant Aqmi dans la région de Kabylie. Il est considéré comme le cerveau des attentats kamikazes en 2007 en Algérie. L'Algérie se livre à une lutte inlassable contre l'Aqmi, ce qui a porté des coups durs à ce mouvement terroriste.

À la mi-novembre, l'armée algérienne a tué trois terroristes, dont Makhfi Rabah, alias Chikh Abdenacer, responsable militaire d'Aqmi et proche d'Abdelmalek Droukdel, chef du réseau, et ce, un mois après l'élimination de Bekai Boualem, alias Khaled El Mig, identifié comme étant le terroriste chargé des relations extérieures entre Aqmi et l'organisation mère Al-qaïda.

Dirigé par Abdelmalek Droukdel, Aqmi a émergé début 2007 du Groupe salafiste pour la prédication et le combat, un mouvement islamiste armé algérien. Elle opère actuellement dans le nord-ouest de l'Afrique, dont l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Un nombre d'attentats lui sont attribués, dont le triple attentat suicide à la bombe le 11 avril 2007 à Alger, qui avait fait vingt morts et deux cent vingt-deux blessés.

Xinhua

## Le Musée Galerie du Bassin du Congo

Présente

## L'EXPOSITION KIEBE KIEBE, danse initiatique spectacle du Congo Brazzaville



84 Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Immeuble les Manguiers Mpila /  
Brazzaville République du Congo  
Tél. 00242 06 691 83 22  
galerie.congo@orange.fr  
www.lagaleriescongo.com



## PRIX SCIENTIFIQUE « KWAMÉ NKURUMAH »

## Le Pr Francine Ntoumi distinguée par l'Union africaine

Le prix scientifique « Kwamé Nkrumah » de l'Union africaine 2012, a été décerné le 17 décembre à Addis-Abeba, au professeur Francine Ntoumi, présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM).

Dix jours avant, la récipiendaire du prix de l'Union africaine avait également été couronnée par le Réseau international des Congolais de l'extérieur (Rice) pour son parcours individuel exceptionnel.

Le prix « Kwamé Nkrumah » de l'Union africaine a été créé en 2008 dans le cadre de la promotion des valeurs intellectuelles, et la République du Congo n'a jamais eu de lauréats. Le prix a été décerné par un jury international, très rigoureux, qui analyse scrupuleusement le curriculum vitae des candidats, leurs publications, réalisations scientifiques, découvertes importantes, résultats obtenus et l'impact de leur travail dans la sous-région et en Afrique. Les acteurs de ce prix scientifique pour-



Le Pr Francine Ntoumi

la recherche. Depuis sa création, ce prix est soutenu par les partenaires au développement, dont la commission européenne et la commission de l'Union africaine. Enfin, c'est en juillet 2010 que les chefs d'État et gouvernement de l'Union africaine avaient pris la décision de re-

## NIGER

## Inauguration d'un centre anti-paludisme sino-nigérien

L'ambassadeur de Chine au Niger, M. Shi Hu, et le ministre nigérien en charge de la Santé, M. Soumana Sanda, ont coprésidé, vendredi à Niamey, la cérémonie d'inauguration de ce centre.

C'est un important complexe médical important, construit au profit du peuple nigérien, avec pour but de contribuer à lutter efficacement contre le paludisme, réduire les taux de morbidité et de mortalité de cette maladie. Selon M. Shi Hu, cet appui vient concrétiser l'engagement du gouvernement chinois, lors du sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine, d'aider les pays africains, dont le Niger, à guérir le paludisme, à élever leur niveau de santé, à améliorer leur qualité de vie et à accroître leur économie nationale. Également, a ajouté M. Shi Hu, au cours de la 4e conférence ministérielle du forum, le gouvernement chinois a annoncé huit nouvelles mesures pour renforcer la coopération sino-africaine, en fonction desquelles la Chine allait fournir des équipements médicaux et des matériels anti-paludisme pour une valeur de 500 millions de yuans RMB, soit 40 milliards de francs CFA, aux trente hôpitaux et aux trente centres anti-paludisme qu'elle a construits en Afrique, et former trois mille médecins et infirmières pour l'Afrique. Il faut rappeler que ce centre sino-nigérien de lutte contre le paludisme, inauguré vendredi, vient s'ajouter aux nombreuses réalisations de la coopération médicale sino-nigérienne.

Depuis 1976, date d'arrivée de sa première équipe médicale au Niger, la Chine a envoyé au total dix-sept équipes médicales sur place avec plus de six cents médecins chinois. Ces derniers ont soigné plus de 4 millions de patients nigériens, qui représentent un quart de la population nigérienne, a rappelé M. Shi. Parallèlement, a-t-il ajouté, « la Chine ne cesse de multiplier ses aides médicales à l'égard du Niger en lui offrant un grand nombre de médicaments anti-paludisme, d'équipements et de consommables médicaux, et formant pour lui beaucoup de personnes qualifiées dans le domaine de gestion de la santé publique et de techniques médicales ». C'est ainsi que la Chine a offert, au cours de cette année, un lot de médicaments anti-paludisme d'une valeur de 4 millions de yuans RMB, soit 320 millions de francs CFA. En outre, les études sur la construction d'un hôpital de référence de cinq cents lits financé par la Chine font l'objet d'intenses travaux. Les équipements médicaux d'une valeur de 10 millions de yuans RMB, soit 800 millions de francs CFA, sont en route pour Niamey, selon M. Shi Hu. « Tout cela manifeste parfaitement que les sentiments d'amitié qu'éprouve le peuple chinois pour le peuple nigérien sont sincères, et le soutien de la Chine au développement du Niger est bien vrai et réel », a conclu le diplomate chinois.

Xinhua

-Depuis le mois de mars 2012, la Fondation congolaise pour la recherche médicale s'est dotée d'un comité d'éthique institutionnel dont le rôle est d'évaluer tous les protocoles de recherche de la FCRM.

-19 au 21 Mars 2012 : participation de la FCRM à l'identification des dépouilles des victimes de la catastrophe de Mpila qui a eu lieu le 04 Mars 2012.

-Ce lundi 11 Juin 2012, le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) a signé un accord de collaboration avec la Fondation Congolaise pour la Recherche Médicale (FCRM).

-La FCRM était présente à la 5e conférence des ministres africains de la science et la technologie (AMCOST V) qui s'est tenue du 12 au 15 novembre à Brazzaville. Elle a présenté quelques-uns de ses travaux au stand qui était à l'entrée de la salle de réunion. Les posters présentés ont servi de base aux échanges avec les délégués venant de différents pays d'Afrique et d'Europe.

suivent, entre autres objectifs visant à relever le profil du secteur des sciences et de la technologie pour un développement durable, à promouvoir en Afrique un développement scientifique et élever les ambitions des jeunes chercheurs en particulier et enfin à encourager les femmes à persévérer dans le domaine de

nommer ce programme « Prix scientifique Kwamé Nkrumah de l'Union africaine ». Cette décision reflète et souligne la réussite ainsi que le rôle critique des sciences et de la technologie dans le développement et l'intégration de l'Afrique.

Fortuné Ibara



## ANNONCE LOCATION

CFAO CONGO met en location un espace bureau vide de superficie 400m2, au 2<sup>e</sup> étage de sa concession à Brazzaville situé au quartier Mpila, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso (centre-ville).  
Contacts: Tél: 00242 05 504 93 33 / 06 665 14 38-39

## FIN D'ANNÉE

POUR VOS CADEAUX EN PEINTURE, SCULPTURE, CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :

UNE SEULE ADRESSE :

**LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

SIS DANS L'ENCEINTE DES «DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE»

**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville  
Tel: 05 5777 888 - 06 689 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou  
après Rond Point Kassaï - Tel: 04 453 53 53



Incredible mais vrai !  
Ordinateur de bureau DELL

PROMO DELL  
Disque Dur : 320 Go  
Mémoire RAM : 2Go  
Processeur : G630  
Linux  
Ecran 20" LED

du 5 Décembre 2012  
au 5 Janvier 2013



voire partenaire DELL au Congo !

333.000

Burotop Iris,  
votre distributeur DELL au Congo



## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

# La Société africaine pour le droit international tient son premier congrès

**Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, a procédé, le 18 décembre, au lancement des travaux de la conférence inaugurale de l'association scientifique panafricaine, dont les instances ont été mises en place la veille.**

Durant deux jours, les participants aux assises de la Société africaine pour le droit international (Sadi) débattront autour du thème « La création des États en droit international ». L'accent sera mis notamment sur l'autodétermination, la reconnaissance ou l'admission de nouveaux États dans le système international et les défis auxquels ils sont confrontés pour asseoir leur souveraineté.

« La Société africaine de droit international est chargée de solides ambitions. Il s'agit maintenant de l'armer des moyens qui lui permettront de jouer pleinement son rôle et de répondre aux attentes légitimes de la jeunesse africaine ainsi qu'à la curiosité de la communauté scientifique internatio-



Les participants à la conférence inaugurale

nale, si habituée à regarder avec scepticisme toute initiative africaine de ce genre », a déclaré le professeur Maurice Kamto dans son discours.

En effet, les nouvelles instances de la Sadi ont été mises en place le 17 décembre à Brazzaville. Elles comprennent : un comité de parrainage, des membres d'honneur, un comité directeur, un comité scientifique, un secrétaire général et un président en la personne du juge malgache Raymond Ranjeva.

« Notre ambition est de rassembler les meilleurs juristes de toutes nationalités de par le monde, qui veulent que le droit, la justice et la paix en Afrique et la reconnaissance de la dignité des Africains, soient pour tous sources de satisfaction et pourquoi pas de profit », a indiqué le président de la Sadi fraîchement désigné.

Ouvrant les travaux, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération a félicité les juristes africains et leurs collègues qui ont

fait le déplacement de Brazzaville pour honorer le Congo par le biais de l'organisation d'un double événement à savoir, l'élection des instances dirigeantes et l'organisation de la conférence inaugurale de cette institution.

« En me fondant sur l'orientation que vous avez choisie, je reste convaincu que vous porterez à l'avenir vos réflexions sur d'autres questions tout aussi culturelles et pertinentes que l'Afrique dans le nouvel ordre international en ges-

tation. De même, je vois votre société apporter par exemple, un éclairage doctrinal sur les différends d'ordre transactionnel et commercial auxquels les États africains font face ainsi que leur mode de règlement », a indiqué Basile Ikouébé.

Aussi, la Sadi a promis de publier une revue scientifique de niveau international qui sera dénommée Journal Africain de droit international (JADI), afin de promouvoir la diffusion mondiale des travaux scientifiques des chercheurs dans ce domaine. Enfin, la Sadi vient de créer « le prix de thèse en droit international de la Société africaine pour le droit international » qui récompensera chaque année la meilleure thèse en droit international soutenue par un jeune chercheur africain dans une université africaine ou à l'étranger. Ce prix sera attribué pour la première fois dès l'année prochaine, au cours du deuxième congrès de la Sadi prévu en octobre 2013 à Dakar au Sénégal.

**Yvette Reine Nzaba**

## OHADA

## Le conseil des ministres s'est penché sur le bilan d'application

**L'organe décisionnel de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (Ohada) a tenu sa réunion annuelle à Cotonou (Bénin). Celle-ci a porté sur la mise en œuvre des règles et la répartition du budget entre États membres, dont la République démocratique du Congo (RDC), nouveau membre effectif**

Le comité des experts a précédé cette réunion marquée par les interventions du Pr Dorothe Cossi Sossa, secrétaire permanent de l'Ohada, à laquelle ont pris part Abdoulaye Coulibaly, représentant de la Banque africaine de développement (BAD), et Alphonsine

Michelle Medegan, présidente de la commission nationale Ohada du Bénin.

Entre autres questions à l'ordre du jour figuraient l'examen et l'adoption du projet de budget de l'Ohada pour 2013 ; le renforcement des capacités des différentes institutions ; la mise en œuvre du droit des affaires dans les États membres ; l'adoption du règlement de procédure révisé de la Cour commune de justice et d'arbitrage (CCJA) ; l'adoption du projet d'acte uniforme modifié relatif au droit des sociétés commerciales et des groupements d'intérêt économique ainsi que la modernisation et l'informatisation du registre du

commerce et du crédit mobilier (RCCM).

Le secrétaire permanent a commencé par présenter le rapport d'activités des institutions de l'Ohada, dont la CCJA qui a rendu, en matière contentieuse pour l'année 2012, cent deux décisions sur cent soixante et onze affaires inscrites. La matière arbitrale, encore peu connue, n'a enregistré que huit nouvelles affaires et trois avis à titre consultatif.

Sur l'adhésion de la RDC à l'Ohada, le Pr Dorothe Cossi Sossa a souhaité que le conseil examine les actions d'accompagnement favorables à la diffusion et à l'application effec-

tive du droit Ohada sur l'ensemble du territoire congolais. Sur ce point, les autorités du pays avaient sollicité de différer l'application de l'acte uniforme sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités des entreprises, au 1er janvier 2014 pour les comptes individuels, et au 1er janvier 2015 pour les comptes combinés et consolidés.

Notons que d'autres actions sur la poursuite et le renforcement des relations avec d'autres États désireux d'adhérer à l'Ohada, comme le Cap-Vert, le Ghana et Sao Tomé-et-Principe, ont fait l'objet de discussions tout comme la nécessité pour les États adhérents

de déterminer le statut fiscal et social de l'entreprenant. Cette question, qui ne relève pas des attributions de l'Ohada, a conduit le secrétaire permanent à solliciter du conseil l'autorisation d'entreprendre des démarches avec les administrations compétentes des pays membres.

Deux autres points ont marqué la fin de la réunion, à savoir la nomination de deux nouveaux juges à la CCJA et la décision d'ajourner, en juin 2013, l'adoption de l'acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

**Carmen Féviliyé**

 <p><b>TerraTech</b> de monde de l'informatique</p> <p>AVENUE ALPHONSE FONDRE IMMEUBLE C.N.S.S. ROND POINT CITY REZ-CHAUSSEE TEL : 05 3813434 - 06 8813434 MAIL : info@terratech-cg.com</p>	 <p><b>HP Imprimante</b> Laser et jet encre Noir Et Couleur, Reseau, Duplex, A4 et A3, Jusqu'à 60ppm.</p>	<p><b>@545,000 CFA</b> Avec Onduleur</p>  <p><b>HP AIO P-3420</b> Intel Pentium G630 2.7 Ghz. 2 GB, 500 GB DD, 20" LCD Ecran.</p>	<p><b>HP Mini110</b></p>  <p><b>ATOM 1.6 GHZ,</b> 2GB RAM, 320 GB DD, 10.1" LCD, Wifi,USB.</p> <p><b>@249,000 CFA</b> Avec SAC et Internet Security</p>
--	--	---	--



## AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

### Travaux de construction de la Route Nationale RN1 entre Kinkala et Mindouli

République du Congo

1. Référence de publication  
EuropeAid/133377/D/WKS/CG

2. Procédure Ouverte

3. Programme  
10<sup>e</sup> FED

4. Financement

Budget national de la République du Congo et Convention de financement n° CG/FED/22870

5. Pouvoir adjudicateur

Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration, Ordonnateur National du FED en République du Congo, Brazzaville.

#### SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Le présent marché a pour objet les travaux de construction de la RN 1 sur 53.8 km entre Kinkala et Mindouli: Aménagement du tracé, terrassements, bitumage, assainissement, construction d'ouvrages d'art, mesures de protection antiérosives, équipement de la route, mesures socio-environnementales.

7. Nombre et intitulés des lots

Lot unique.

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupe-ment (consortium) de soumissionnaires) des États membres de l'Union européenne, des États ACP, ou des pays ou territoires autorisés par l'accord de partenariat ACP-CE au titre duquel le marché est financé (voir également rubrique 22 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales. Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de l'UE.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre. Les offres couvrant une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de 700.000 euros lors de la remise de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de 10 % du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la seconde offre conforme la moins chère.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Une réunion d'information et une visite de site obligatoires seront organisées le 13 février 2013. Les précisions à ce sujet sont disponibles à la:

Direction Générale des Programmes et Projets en Coopération – DGCPPC

M. M. Elenga Ekobo (téléphone 05 578 27 27) M. Joseph Joël Bikouta (téléphone 06 672 53 17)

Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration- Brazzaville République du Congo

La date limite pour les questions des soumissionnaires : 25 février 2012

La date limite des réponses aux questions 7 mars 2012

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Délai de mise en œuvre

Le délai de mise en œuvre jusqu'à la réception provisoire des travaux est de trente-deux (32) mois.

#### CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Afin d'être considérés comme éligibles pour l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent fournir la preuve qu'ils répondent aux critères de sélection. Cette preuve doit être fournie par les soumissionnaires par le biais des informations et des documents décrits au point 12.1 ci-dessus et sous toute autre forme que les soumissionnaires soumettraient utiliser.

Dans le cas d'une offre soumise par un consortium, et sauf disposition contraire, ces critères de sélection seront appliqués au consortium dans son ensemble:

Les critères de sélection de chaque soumissionnaire sont les suivants:

Capacité économique et financière du candidat:

a) le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 120.000.000 euros

b) s'il est le seul soumissionnaire, il doit avoir accès à un crédit et à d'autres facilités financières suffisantes pour couvrir les flux de trésorerie, requis pour la durée du marché. Dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser l'équivalent de 30.000.000 euros.

Capacité technique et professionnelle du candidat:

a) il doit avoir achevé au moins 2 projets de même nature, de montant et de complexité comparables aux travaux couverts par l'offre, au cours de la période de 5 années précédant la fin du délai de soumission. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre/maîtres d'ouvrage pour les projets en question, (les projets auxquels le soumissionnaire se réfère peuvent avoir commencé avant ou à n'importe quel moment durant ladite période de 5 ans)

b) il doit exécuter au moins 70 % des travaux du marché par ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux, des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter cette part du marché.

c) s'il s'agit du membre principal d'une joint-venture/d'un consortium, il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 50 % des travaux du marché par ses propres moyens

d) s'il s'agit d'un partenaire d'une joint-venture/d'un consortium (c'est-à-dire, pas le membre principal), il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 20 % des travaux du marché par ses propres moyens.

e) Tout son personnel d'encadrement affecté au chantier, doit avoir au moins 5 années d'expérience appropriée et doit avoir les qualifications, attestées, afférentes à des travaux de nature similaire à celle du projet considéré

f) Le matériel proposé par l'entreprise dans son offre doit permettre d'exécuter effectivement le chantier dans le délai de 32 mois y inclus la mobilisation et les installations de chantier. La capacité de production des ateliers de concassage, production de béton et terrassements doit être cohérente avec le planning d'exécution proposé par le soumissionnaire.

17. Critères d'attribution  
Prix.

#### SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres?

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la DGCPPC (Direction Générale des Programmes et Projets en Coopération), à l'adresse indiquée au point 13. Il peut également être consulté dans les locaux du pouvoir adjudicateur, à l'adresse indiquée au point 13. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à

Monsieur Michel Elenga Ekobo Directeur général de la

Coordination des programmes et projets

1er Ordonnateur National Suppléant du FED en République du Congo

BP 64 Brazzaville République du Congo

Email : elengam@yahoo.fr, copie à jjzhono@yahoo.fr

Avec copie à:

Monsieur le Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo

Impasse Auxence Ickonga –Boite Postale 2129 –

Brazzaville

Tél : 00242 81 31 34 – 547 80 26/27

Email : delegation-rep-of-congo-

europaid@eeas.europa.eu en mentionnant la référence de

publication indiquée au point 1 au moins 21 jours avant la

date limite de remise des offres figurant au point 19. Le

pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au plus

tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres.

Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier

d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant

la date limite de soumission des offres sur le site Internet

d'EuropeAid à l'adresse suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

come

19. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent parvenir au pouvoir adjudicateur obligatoirement par porteur au plus tard le lundi 18 mars 2013 à 12 heures précises (heure de Brazzaville) dans les locaux de la DGCPPC

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres aura lieu le même jour (lundi 18 mars 2013) à 13 heures précises (heure de Brazzaville) dans la salle des réunions de la DGCPPC.

La date d'évaluation des offres est à partir du 18 mars 2013.

21. Langue de la procédure

Toutes les communications pour cette procédure devront être effectuées en français.

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 Juin 2000.

23. Autres renseignements

Il convient de noter que l'attribution du marché est subordonnée à la conclusion préalable d'une convention de financement.

Cette condition n'a pas d'incidence sur les éléments de la

procédure d'appel d'offres (tel est le cas, par exemple, si l'enveloppe budgétaire initialement prévue est différente ou si le calendrier, la nature ou l'état de la mise en œuvre sont modifiés).

Si cette condition n'est pas remplie, le pouvoir adjudicateur peut soit renoncer au marché, soit annuler la procédure de

passation de marché, sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.



**COOPÉRATION**

**Paris et Abidjan signent la première phase du nouveau traité de défense**

Paris et Abidjan ont signé, le 17 décembre, la première phase du traité de défense conclu en janvier 2012. Il s'agit d'un partenariat pour la formation des militaires ivoiriens

Les stages devraient démarrer dès la rentrée 2013. Le ministre délégué auprès du président ivoirien chargé de la Défense, Koffi Koffi, a expliqué que la France allait appuyer son pays dans le cadre du renouvellement du cursus des écoles militaires qu'il faudra « adapter aux normes internationales d'aujourd'hui ».

Ce traité fait suite à l'enterrement, le 26 janvier dernier, par les présidents Nicolas Sarkozy et Alassane Ouattara, du vieil accord de défense qui liait leurs deux pays depuis plus d'un demi-siècle. Il pose en même temps les jalons de la nouvelle coopération en matière militaire. Ce nouvel accord de partenariat se décline en trois axes majeurs : la formation, l'équipement et le renseignement. Pour des raisons géostratégiques, Paris a toujours tenu à la stabilité politique en Côte d'Ivoire, présentée jadis en modèle pour sa stabilité et son développement. Malheureusement, les crises de ces dernières années ont mis à mal aussi bien ces acquis que l'image de la France pour ses rapports jugés tutélaires avec ses anciennes colonies.

Ainsi, il est apparu nécessaire de rediscuter les accords de défense de 1961. Des indications très claires avaient été données de réfléchir sur les textes, d'abord pour les sortir de leur cadre secret, de manière à les rendre connus de tous et transparents, en les soumettant aux Parlements respectifs des deux pays, afin qu'ils deviennent l'émanation des peuples français et ivoiriens.

Pour être professionnelle, l'armée ivoirienne doit être formée et mieux formée. La France, premier partenaire économique de la Côte d'Ivoire, va aussi mettre à la disposition des soldats ivoiriens du matériel militaire adapté à ses besoins opérationnels, notamment des armes de guerre, des véhicules blindés, des chars, des avions de chasse, etc. Ce qui fait également de la France le premier partenaire de la Côte d'Ivoire au niveau de l'approvisionnement des troupes, le premier et principal fournisseur en matière militaire.

La France, qui a en revanche décidé de maintenir un effectif réduit à Abidjan, mettra à la disposition de l'armée ivoirienne les informations ou renseignements utiles à la préservation de sa stabilité. Elle n'interviendra plus directement dans un conflit, mais assistera techniquement la Côte d'Ivoire.

**Noël Ndong**

**CULTURE**

**Vente record d'œuvres d'art africain à Paris**

**Première maison de vente aux enchères au monde, Christie's a battu des records la semaine dernière, lors de sa vente consacrée à l'art africain et océanien**

La vente dirigée le 11 décembre par « Christie's » appelle les superlatifs : meilleure vente d'œuvres d'art africain à Paris pour un total d'un peu plus de 6 millions d'euros, et meilleure adjudication pour une pièce vendue aux enchères en 2012. L'objet remportant la palme, avec un prix avoisinant les 2,7 millions d'euros, est un reliquaire nkundu, sorte de sarcophage anthropomorphe originaire de la République démocratique du Congo.

Selon le spécialiste Afrique de Christie's, Charles-Wesley Hourdé, le succès de cette vente reflète bien les tendances du marché de l'art africain en général, dont les clients importants se focalisent sur les pièces maîtresses.

Le prix des œuvres est fixé en référence à des ventes comparables, publiques ou privées, éventuellement réajusté en fonction des qualités esthétiques, de la dimension et de la provenance des objets. Les prix les plus élevés sont atteints pour les objets les plus anciens, c'est-à-dire collectés auprès de populations ayant eu très peu de contacts avec les Européens.

Selon ce spécialiste, les objets qui sortent d'Afrique aujourd'hui sont extrêmement rares, voire inexistants. Le marché de l'art africain fonctionne en circuit relativement fermé, avec des œuvres présentes en Europe depuis longtemps et dont, au fur et à mesure, les provenances s'enrichissent : Paris, Bruxelles et New York en sont incontestablement les capitales.

Selon l'expert de Christie's, les acheteurs sont essentielle-

ment européens et américains. Ce sont des passionnés, mais aussi des collectionneurs de peinture moderne et contemporaine, dont on sait que l'art africain est une source d'inspiration.

La provenance des objets est parfois imprécise. Ainsi, de nombreuses pièces de cette vente identifiées comme vili étaient pourtant rattachées à la République démocratique du Congo.

« Les ethnies étant rattachées à des pays avec des limites qui n'existaient pas à l'époque où les objets ont été collectés ; les associations avec les pays actuels ne sont pas toujours justes », reconnaît Charles-Wesley Hourdé. Et d'ajouter : « Personnellement, je pense qu'il faudrait changer cela et essayer soit d'être plus précis dans les dénominations de pays, soit d'enlever ces références. »

**Rose-Marie Bouboutou**

**EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**



## EST DE LA RDC

## Échec de l'ONU et l'UA devant l'Armée de résistance du seigneur

**Une coalition de onze ONG regrette que la stratégie de lutte montée n'ait pas réussi à faire de progrès significatifs pour atteindre ses objectifs fondamentaux.**

Un rapport conjoint rédigé et publié par une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG), en amont des consultations du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'Armée de résistance du seigneur (LRA) prévues pour le 18 décembre à New York, a noté que l'ONU et l'Union africaine (UA) n'ont pas réussi à vaincre ce groupe armé ougandais actif dans l'est de la RDC. Cette analyse a pris en compte les six mois qui suivent le lancement d'une stratégie de l'ONU visant à mettre fin à vingt-six années de violences dues à la LRA. Pour ces ONG, l'engagement politique timoré des gouvernements régionaux, l'indifférence manifestée par l'ONU et le sous-financement de la mission de l'UA sont les causes principales de cet échec. « Cela fait trop longtemps que les populations d'Afrique centrale subissent les atrocités innombrables de la LRA.



Les éléments de la LRA

Leurs enfants sont enlevés et assassinés. Leurs familles sont contraintes de partir de chez elles et leurs moyens de subsistance sont détruits. L'ONU a fait preuve d'une grande responsabilité et a beaucoup investi dans le développement d'une stratégie pour soutenir ces populations et apporter une réponse aux horreurs perpétrées par la LRA. Aujourd'hui, elle ne doit pas relâcher ses efforts. Les enjeux sont

trop grands, et il y a trop à perdre », a dit le directeur d'Invisible Children, Ben Keesey. Ce rapport d'ONG, note-t-on, a paru au moment où la violence s'est intensifiée de nouveau en RDC et après la divulgation d'informations selon lesquelles le gouvernement soudanais donnerait l'asile à la LRA. « Ces derniers développements pourraient offrir à la LRA des opportunités pour réaffirmer son autorité

meurtrière dans la région », a précisé ce document.

Pour cette coalition d'ONG, ce rapport est un appel à la raison en direction du Conseil de sécurité. « S'il ne mobilise pas ses énergies pour la stratégie et s'il ne s'assure pas que les gouvernements régionaux sont vraiment engagés, on risque de voir tout le processus tomber à l'eau. Le secrétaire général doit affirmer publiquement sa détermination à voir la stratégie régionale de lutte contre la LRA de l'ONU mise en œuvre dans son intégralité », a souligné le coordinateur national de Solidarité et assistance intégrale aux personnes démunies, en RDC, Ernest Sugule.

#### Le rôle de la communauté internationale

Pour ces ONG, la communauté internationale a également un rôle-clé à jouer dans le soutien des efforts de l'ONU et de l'UA. « L'ONU, en partenariat avec l'UA et les donateurs internationaux, doit conduire avec vigueur les efforts visant la fin au conflit lié à la LRA. Pour mettre en œuvre

cette stratégie onusienne, il faut plus de troupes, l'accès de ces troupes aux sites de repli de la LRA, de l'intelligence renforcée, et intensifier les actions visant à promouvoir les défections. En cette période charnière, l'ONU se doit de relever le défi », a conseillé le directeur exécutif d'Enough Project, John Bradshaw. Selon ces associations, l'inefficacité flagrante de la collaboration ONU-UA, qui s'illustre en ce moment à propos de la probable intervention militaire au Mali, est aussi une grande source de préoccupation.

Les ONG signataires de ce rapport sont l'Association congolaise pour l'accès à la justice, l'Association africaine de défense des droits de l'homme, la Commission diocésaine justice et paix Dungu-Doruma, The Enough project, European network for Central Africa, Global center for the responsibility to protect, Groupe Lotus, IKV Pax Christi, Invisible children, Resolve et Solidarité et assistance intégrale aux personnes démunies.

Lucien Dianzena

## PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

## Situation confuse après la déchéance de Jean-Claude Baende

**La Cour d'Appel a annulé les actes posés par le bureau de l'Assemblée provinciale pilotée par Ibambe Gotran dont la destitution du gouverneur pour violation de la procédure.**

Pendant que les députés provinciaux jubilaient lundi après avoir déchu le gouverneur Jean Claude Baende, la Cour d'Appel de Mbandaka siégeait au même moment en examinant la procédure ayant conduit à la destitution de l'intéressé. Après débats et délibérations, cette juridiction a simplement invalidé le résultat de vote ayant scellé le sort du gouverneur. L'argumentaire développé par cette instance judiciaire tient au caractère délictueux du bureau de l'Assemblée provinciale de l'Équateur que pilotait le président Ibambe Gotran. L'ancien bureau n'ayant jamais été démis, le poste de président de cette institution n'était donc pas vacant et c'est en toute illégalité qu'aurait fonctionné le bureau d'Ibambe Gotran jusqu'à organiser le scrutin controversé du 17 décembre, entend-on dans les milieux intéressés.

D'où, les actes posés par l'intéressé dont la destitution du gouverneur Baende étaient frappés d'illégalité, a conclu la Cour d'Appel de Mbandaka tout en réhabilitant dans ses fonctions l'ancien président Gaston Kiliyo. Un arrêt qui rejoint la thèse développée par le ministre de l'Intérieur Richard Muyej qui, en son temps, avait lancé un sérieux avertissement à l'Assemblée provinciale de l'Équateur l'exhortant à se garder de poser tout acte de nature à déstabiliser les institutions provinciales ou perturber l'ordre public. En ordonnant l'exécution immédiate de son arrêt, la Cour d'Appel s'est heurtée dans son application à l'intransigeance des députés provinciaux ayant voté contre le gouverneur. Ensemble avec les membres du bureau organisateurs du scrutin controversé, ces députés entendent aller jusqu'au bout de leur logique et ne sont visiblement pas prêts à renégocier un quelconque retour de celui qu'ils considèrent déjà comme éjecté du gouvernorat de la province.

Entre-temps, le ministre de l'Intérieur qui s'est livré à une opération de charme vis-à-vis des députés frondeurs espérant leur faire revenir à la raison peine à se faire entendre. Manifestement, c'est l'image de la désolation qu'offre l'Assemblée provinciale de l'Équateur plus que jamais divisée avec à sa tête deux présidents se réclamant une certaine légitimité.

Alain Diasso

## JUSTICE INTERNATIONALE

## La CPI a décidé d'acquitter Matthieu Ngudjolo

**Toutefois le procureur a trente jours, à partir de l'annonce de la décision, pour interjeter appel.**

La chambre de première instance II de la Cour pénale internationale (CPI) a décidé, le 18 décembre, d'acquitter Matthieu Ngudjolo Chui des charges de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité portées à son encontre. Selon un communiqué de cette institution, la décision est prise à l'unanimité de la chambre composée du juge président Bruno Cotte (France), de la juge Fatoumata Dembele Diarra (Mali) et de la juge Christine Van Den Wyngaert (Belgique), alors que la juge Van Den Wyngaert a entendu joindre au jugement une opinion concordante. À la suite de cette décision, la chambre a ordonné au greffier de prendre les mesures nécessaires afin de le libérer.

Le juge président Bruno Cotte a délivré, en audience publique, un résumé du jugement rendu. Il a expliqué qu'au vu des différents éléments de preuve produits devant la chambre et des dépositions des témoins cités par le procureur, la défense, les représentants légaux des victimes et par la chambre elle-même, il n'a pas été prouvé au-delà de tout doute raisonnable que Matthieu Ngudjolo Chui était le commandant en chef des combattants

lendu de Bedu-Ezekere lors de l'attaque lancée contre Bogoro, le 24 février 2003. Il en résulte, pour la chambre, que l'accusation n'a pu réunir les preuves de son implication dans des crimes qui auraient été commis lors de cette attaque. Les juges ont toutefois estimé que les témoins à charge, qui avaient déposé sous des pseudonymes, ne sont pas crédibles.

#### 30 jours de sursis

Il a cependant été indiqué que le procureur dispose encore de trente jours pour interjeter appel. Ce qui lui donnerait la possibilité d'apporter d'autres éléments de preuve, conduisant à la poursuite de l'affaire, en entendant une autre décision des juges.

Au vu de cette réalité, on peut dire que Matthieu Ngudjolo Chui n'est pas encore complètement tiré d'affaire.

Selon un communiqué émanant de la CPI, le procureur en ayant fait la demande, il appartiendra désormais à la chambre de se prononcer sur le maintien en détention de Matthieu Ngudjolo Chui pendant cette procédure d'appel.

La décision du 18 décembre, indique-t-on, ne signifie en aucun cas que des crimes n'auraient pas été commis à Bogoro, le 24 février 2003. La chambre ne saurait non

plus, par cette décision, remettre en cause ce qu'a subi ce jour-là la population de cette localité. Pour elle, le fait de déclarer qu'un accusé n'est pas coupable ne veut pas nécessairement dire qu'elle constate son innocence. « Une telle décision démontre simplement que les preuves présentées au soutien de la culpabilité ne lui ont pas permis, au vu du standard de preuve, de se forger une conviction au-delà de tout doute raisonnable », a expliqué le communiqué.

La chambre a, par ailleurs, ordonné au greffe de la Cour de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la protection des témoins continue à être assurée.

Mathieu Ngudjolo, ancien dirigeant présumé du Front des nationalistes et intégrationnistes, était, en effet, accusé d'avoir voulu « rayer de la carte », le village de Bogoro et sa population. Transféré à La Haye en octobre 2007, il a plaidé non coupable pendant son procès, qui s'est ouvert en novembre 2009.

Les affrontements interethniques entre milices Hema et Lendu avaient commencé en 1999. Ils se disputaient notamment des terres riches en ressources naturelles. Ces violences auraient coûté la vie à quelque soixante mille personnes.

L.D.



## NORD-KIVU

## Goma sous la psychose d'une nouvelle attaque du M23

**Face à l'obstination du M23 à reprendre les hostilités, la Monusco a décidé d'intensifier ses patrouilles autour de la ville afin de parer à toute éventualité.**

Alors que les discussions entre le gouvernement et le M23 se poursuivent à Kampala sans grande avancée eu égard aux positions figées de deux parties, à Goma, la psychose est en train de gagner du terrain à la suite de la présence confirmée des rebelles à plusieurs endroits dont Ruwindi, Kibati et Masisi. La Monusco, à travers ses patrouilles tant aériennes que terrestres lancées week-end dernier a pu détecter la présence des rebelles du M23 autour du chef-lieu du Nord-Kivu, eux qui étaient supposés être retirés à 20 km de la ville conformément à la décision des chefs d'État de la région des Grands lacs prise récemment à Kampala. Cette attitude, notent les instances onusiennes, est également contraire à la résolution 2076 de l'ONU du 20 novembre qui enjoint au M23 de se retirer de Goma et ces-

ser toute progression. Face à l'obstination du M23 à reprendre les hostilités, la Monusco a décidé d'intensifier ses patrouilles autour de Goma afin de parer à toute éventualité.

Posté à près de six kilomètres sur les collines de Munigi avec une vue imprenable sur l'aéroport, tout concourt à dire que le M23 prépare une nouvelle offensive armée contre Goma en cas d'échec des pourparlers de Kampala. Et tout est fait dans le sens de bloquer le processus avec un cahier des charges toujours changeant. Des sources de la société civile locale, il appert que le M23 vient de bénéficier de la part du Rwanda et de l'Ouganda des renforts en hommes et en armes. Il est, en effet, fait état de l'entrée en territoire congolais, entre le 8 et le 12 décembre, des bataillons de soldats « rwandais » et « ougandais ». Entretiens, la situation dans la ville reste tendue et précaire. Suite à l'insécurité grandissante déplorée depuis le départ

du M23, un mouvement de panique s'est emparé de la population qui redoute un éventuel retour des rebelles. Plusieurs auraient gagné Bukavu. Ce qui continue de démentir le gouverneur Julien Paluku tout en accusant le M23 d'être responsable de cette situation. Ce qui est sûr, c'est que l'autorité de l'État a été sapée dans la ville empêtrée dans une insécurité inqualifiable entretenue par les 1.170 détenues qui se sont échappés de la prison dont plus de 700 sont des militaires et par les éléments camouflés du M23. Maints observateurs pensent que la stratégie du M23 qui tient les ficelles dans l'ombre consiste à faire voir à l'opinion nationale et internationale que la ville est mal gérée. Ce qui lui servirait de prétexte pour justifier une nouvelle attaque sur Goma à défaut de prendre le gouvernorat de cette ville par des voies de négociations.

Alain Diasso

## KINSHASA

## Campagne de la traversée des piétons et écoliers

**L'objectif est de prévenir les accidents de circulation dans la ville- province de Kinshasa en vue de sécuriser tous les usagers de la route durant le mois de décembre.**

La campagne qui a été lancée le week-end dernier par le ministre des Transports et voies de communication vise à apporter assistance aux piétons qui éprouvent des difficultés pour effectuer la traversée de la chaussée. La commission nationale de prévention routière (CNPR) a déployé sur le terrain près de cent douze agents, précisément dans des endroits où la CNPR a prévu des passages pour piétons. « Nous prenons en charge les piétons pour les faire traverser, surtout que les feux de signalisation ne fonctionnent plus dans certains endroits », a déclaré le responsable en charge du déploiement des agents, avant d'ajouter :

« Nous donnons des conseils aux piétons sur le comportement qu'ils doivent adopter pendant la traversée de la route ». Les agents de terrain profitent pendant que les véhicules sont en arrêt, de sensibiliser aussi les conducteurs sur un bon stationnement. La modernisation des routes qui est une bonne chose parce qu'ayant résolu le problème de la fluidité de transport, souligne les membres du CNPR, amène également un autre problème : la recrudescence des accidents. Le choix du mois de décembre se justifie par le fait qu'il y a beaucoup de mobilité de la population pour s'approvisionner soit en vêtements, soit en produits alimentaires pour les festivités de fin d'années.

Les statistiques disponibles révèlent qu'en 2011, la ville de Kinshasa a enregistré 2528 accidents avec un total de 4521 victimes. De janvier à août 2012, la

CNPR a notifié 1794 accidents, avec un total de 3160 victimes. Près de 397 ont été tués en 2011 contre 280 en 2012.

À l'issue de cette campagne qui s'étend sur trente jours, la CNPR s'attend à ce que les piétons maîtrisent la traversée pour ainsi réduire le nombre des accidents dans la ville de Kinshasa. À ce sujet, le vice-président de cette structure, Didier Omari Shabani, invite la population à s'approprier cette campagne, étant donné que la CNPR travaille pour la protection de la population contre les accidents routiers. À cet effet, il a fait savoir qu'en dehors de la campagne sur la traversée de la chaussée, la CNPR a prévu d'organiser une campagne sur le recyclage obligatoire des conducteurs de véhicules dans le but d'amener un changement de comportement dans le chef de ces derniers.

Gypsie Oïssa Tambwe

## KATANGA

## Les opérateurs économiques congolais appelés à investir dans le secteur des PME

**L'invite a été lancée par le ministre des Petites et moyennes entreprises, Remy Musungay, le 14 décembre, en séjour dans la province cuprifère.**

À l'issue d'une tournée effectuée dans la province du Katanga, précisément à Lubumbashi, Kipushi et Likasi, le ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) a appelé les opérateurs économiques à proposer des projets de développement industriel au Fonds de promotion pour l'industrie (FPI) afin d'obtenir des crédits. « Mais qu'est-ce qui nous empêche de nous organiser pour élaborer des projets bancables et solliciter et obtenir de la part des institutions des microcrédits pour transformer ces produits

agricoles ? », s'est interrogé le ministre, alors que le gouvernement de la République vient de mettre à la disposition des PME un fonds pour encourager les investissements. Profitant de l'occasion, Remy Musungay a affirmé, selon la radio onusienne, que l'investissement dans les PME est l'un des moyens efficaces susceptibles de conduire la RDC vers un développement durable à grande échelle.

**Manque d'initiative de la part des Congolais**

« Lorsque j'ai fait l'axe Kasenga-Kipushi, j'ai vu qu'il y a beaucoup de mangues. Nous préférons consommer des jus de mangue importés alors que nous avons des mangues qui pourris-

sent. J'ai fait le même constat au Bas-Congo. À partir de Kimpese jusque dans le bas fleuve, les mangues pourrissent », a déclaré Rémy Musungay, choqué de constater qu'aucun opérateur économique ne propose, par exemple, un projet de fabrication de jus de fruit. « Le chef de l'État nous interpelle chaque jour. Il y a des opérateurs économiques qui ont bénéficié des crédits de la part du FPI. C'est pour dire que la balle n'est pas dans le camp du gouvernement mais dans le camp des nationaux qui veulent investir », a-t-il souligné, tout en appelant les Congolais à prendre leur développement en mains.

G.O.T.

## MÉDIAS

## Les Dépêches de Brazzaville en tête de la presse écrite à Kinshasa

**La radio reste le média le plus suivi des Kinois et les magazines traînent à la dernière place de l'audience des médias à Kinshasa.**

Le rapport de l'institut Les Points sur l'audience des médias en RDC au deuxième trimestre de l'année 2012 a livré son secret. Il place en première position de la catégorie presse écrite-quotidien Les Dépêches de Brazzaville. Ce journal qui totalise 77% d'audience à Kinshasa est apprécié pour son objectivité dans le traitement des informations. Sa percée dans la capitale de la RDC est en grande partie consécutive au caractère de ces informations et à l'innovation en termes de réseau de distribution. Le Potentiel, que les sondés identifient comme aligné à la majorité présidentielle, se pointe à la deuxième place avec 64% d'audience. Il est très apprécié pour ses multiples initiatives contre la balkanisation de la RDC. Cependant, Les Points précise qu'à Kinshasa, la presse écrite est dominée par l'actualité politique, la majorité des tabloïdes y paraissant préfèrent jouer au militantisme politique. Le lecteur kinois totalise 24% d'audiences globales dont 8% de lecteurs réguliers et 16% d'occasionnels. Dans la rubrique des hebdomadaires, le Soft International conserve sa première place avec (97%). Le sondeur note que ce journal est répertorié sur les plus importants sites américains aux cotés d'autres journaux sous-régionaux. Le Soft International est suivi d'AfricaNews (67%) et CongoNews (55%). Ce bihebdomadaire, dirigé par Michel Mukebayi Nkoso, se distingue souvent par une information décapante, à la limite dérangeante par le style incisif de ses écrits qui, régulièrement, mettent en mal les acteurs du microcosme politique congolais. Il reste le seul médias congolais acquis à l'opposition, qui attire l'attention de toutes les tendances politiques et de la société civile.

## La radio en tête

À Kinshasa, la radio reste le support médias le plus possédé par la population. Il arrive en première position avec 85,8% de personnes qui y recourent. Puis vient la télévision (64%) suivi des téléphones dotés de l'option FM : 46,8% ; téléphones avec Internet : 93,2% ; décodeur Canalsat : 16,2% et le modem internet clôture la liste avec 15,8%. Au deuxième semestre, le baromètre Les Points-médias kinois indique une stabilité d'audience à la radio soit 90% d'audience globale dont 61% constitués d'auditeurs réguliers contre 29% d'occasionnels. La radio est le terminal le plus utilisé avec 48% d'auditeurs. Il devance l'autoradio (25%) qui est suivi du téléphone radio (19%). Par contre, seuls 2% d'auditeurs kinois suivent la radio via Internet.

À la radio, quatre programmes sont les plus suivis, notamment la musique enregistrée (87%) avec une audience dominée par Radio nostalgie FM (26%). Le journal parlé arrive en deuxième position avec 77,6%. Dans cette rubrique, RFI tient la première place avec 23% d'audiences. Elle est talonnée par deux stations locales, Top Congo FM et Radio Okapi, qui totalisent respectivement 16%. Ces deux dernières stations radios ont une audience répartie entre toutes les couches sociales, avec cependant une particularité pour la radio onusienne souvent utilisée comme une Agence d'information en temps réel par les journalistes qui l'exploitent dans leurs différentes éditions.

Les émissions interactives arrivent en troisième position des programmes radio les plus suivis avec 76,4% d'audience globale, la liste étant clôturée par les émissions sportives avec 56,8%. En outre, le Top 10 des programmes radio les plus suivis est dominé par l'émission Parole aux auditeurs de Radio Okapi (19%) qui vole la vedette à la chronique Mamane de RFI jugée trop monotone. Comparativement au mois d'avril (21%), cette tranche perd 13% d'audience et doit se contenter de 8%.

## Radio okapi et RFI

Au top 10 des stations radios les plus suivies en raison des programmes, Radio Okapi caracole avec 26% en raison de la primeur de son information et surtout pour sa couverture en direct des différents événements en RDC. Les sondés ont particulièrement apprécié sa couverture d'activités du XIV<sup>e</sup> sommet de la Francophonie. La radio onusienne est suivie de RFI qui totalise 24% d'audience globale creusant son écart avec Top Congo FM qui clôture la liste des trois premiers avec 18%.

La télévision enregistre une chute d'audience de 8% comparativement au mois d'avril 2012 passant ainsi de 89% à 81%. Selon les Kinois, le manque d'innovation en est la cause principale. L'audience de chaînes cryptées passe de 3,6% à 16,2% soit un accroissement de 12,6%. Aussi, le programme Faits de société a repris sa première place à la télé avec une domination de la tranche « Kin Makambo » de Molière TV. Globalement, ce programme passe de 80% en avril 2012 à 85% et accroît de 5% son audience au mois de novembre 2012, détrônant le programme Miss Vodacom qui, en avril 2012, avait réalisé 86%.

Jules Tambwe Itagali



## FOOTBALL

# Mazembe dénonce le dernier arrêté du ministre des Sports

**Disposant d'un stade propre, le TP Mazembe n'apprécie pas la décision du ministre de tutelle d'organiser les compétitions nationales dans les stades appartenant à l'État.**

Le ministre des Sports et loisirs, culture et arts, Baudouin Banza Mukalay a récemment pris une série de mesures concernant le secteur des sports. Et parmi ses nouvelles directives ministérielles contenues dans une circulaire, l'on note l'organisation des compétitions nationales de football dans les stades appartenant à l'État congolais afin de maximiser les recettes du gouvernement.

L'un des deux clubs à disposer d'un stade propre (avec Cilu de Lukala dans le Bas-Congo), le TP Mazembe a dénoncé cette mesure de l'autorité gouvernementale en matière des sports. C'était lors de son assemblée générale ordinaire organisée le 13 décembre dans la salle des réunions de l'administration du club au stade TP Mazembe de Lubumbashi.

Le président sponsor des Corbeaux du Katanga, Moïse Katumbi, (absent à l'assemblée générale mais dont le mot a été lu par l'administrateur du club



L'assemblée générale de Mazembe contre la mesure ministérielle

Adolphe Kabamba), « n'apprécie pas ce courant qui stoppe les initiatives des clubs », peut-on lire sur le site officiel du club de Lubumbashi. Et le chairman de Mazembe de souhaiter un échec fracassant à une démarche teintée d'extrême jalousie visant à anéantir le développement du football congolais, si c'est un complot contre Mazembe.

« Nous nous insurgons en faux et rappelons au ministère des Sports d'éviter toute jalousie... La réaction de la Liffkat ne tardera pas à ce sujet pour arrêter cet arrêté du ministre », a renchéri le président de la Ligue de football du Katanga,

Jean Kambale, et le 4e vice-président de la Fédération congolaise de football association, Gasto Makamba Kant. Ce dernier était également présent à l'assemblée générale ordinaire du club.

L'on retient, par ailleurs, de l'assemblée générale des Corbeaux la décision du maintien du staff technique actuel composé du coach principal franco-sénégalais Lamine N'Diaye, de son adjoint Andy Magloire M'Futila, et David Mwakasu. Pamphile Mihayo Kazembe a aussi pris part aux travaux pour le compte des joueurs déjà en vacances.

Martin Enyimo

## CAN 2013

## Organisation des précampagnes dans sept pays africains

**L'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, la RDC et la Zambie sont ciblés pour le concours qui aura lieu avant et pendant la coupe d'Afrique des Nations Afrique du Sud 2013 du 19 janvier au 10 février 2013.**

Dans un communiqué, Samsung Electronics Co. Ltd. présente ses plans pour célébrer la passion du football africain pendant la compétition. Le leader des supports numériques et des technologies de convergence numérique va utiliser sa technologie et ses produits pour animer les fans à l'intérieur et à l'extérieur des stades, créer des plates-formes et les aider à partager leur passion du football pendant la Coupe d'Afrique des Nations.

Placée sur le thème « Our passion powers Africa » ou « Notre passion fait la puissance de l'Afrique », cette compétition permettra à Samsung de jouer un rôle de premier plan à l'échelle du continent en organisant plusieurs campagnes de

précompétition. Elles s'étendront sur les huit semaines qui précèdent le match d'ouverture, puis la totalité de la compétition en février, pour offrir aux fans de multiples possibilités d'interaction.

« Avec notre parrainage de la Coupe d'Afrique des Nations Orange Afrique du Sud 2013, nous souhaitons partager l'excitation de cette compétition et la passion du football africain avec nos consommateurs. Nous sommes très heureux de faire partie de ce patrimoine, de pouvoir communiquer de nouvelles expériences, de nouvelles possibilités aux fans, de partager leur passion du football et de la CAN Orange », a déclaré M. Sunny Hwang, vice-président directeur Global Sports Marketing de Samsung. En effet, Samsung créera vingt boutiques de marque thématiques dans les six pays ciblés. Ce qui permettra aux consommateurs et aux fans de participer à divers événements et à vivre des expériences uniques,

avant et pendant la compétition pour décrocher un total de trente-trois prix. En outre, différents programmes numériques seront créés pour que tous les passionnés africains restent connectés et partagent leur passion du football. « Nos programmes et nos plates-formes permettront aux fans du football africain de vivre et de partager la passion de la compétition comme jamais ils ne l'ont fait auparavant », a souligné le vice-président senior de Samsung Electronics, Afrique, M. Kwang Kee Park. L'occasion pour Samsung d'offrir aux jeunes le programme « Dream the blues' » au Ghana, au Nigeria et en Afrique du Sud. Résultat : six enfants pourront visiter le Royaume Uni afin de rencontrer les ambassadeurs de ce programme et d'assister à un match de l'équipe de Chelsea à domicile. Le prix du fair-play sera décerné à un joueur pour récompenser aussi son esprit sportif.

Gypsie Oïssa Tambwe

## Assani Lukimya ne sera pas à la CAN 2013

**Le joueur natif d'Uvira se concentre sur son club, Werder Brême, où il joue très peu. «Le club, c'est mon pain quotidien. Voilà ma position», a-t-il déclaré quant à sa sélection chez les Léopards.**

Le colosse défenseur congolais de Werder Brême en Allemagne, Assani Lukimya Mulongoti, ne fera pas partie des Léopards pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations prévu en Afrique du Sud en 2013. Il se consacre à son club actuel douzième au classement en dix-sept journées de championnat, a indiqué le journal Kicker dans sa parution en ligne du 14 décembre. « Le club, c'est mon pain quotidien. Voilà ma position », a déclaré ce joueur né à Uvira dans le Sud-Kivu. En provenance de Fortuna Düsseldorf, Lukimya Mulongoti s'est engagé avec Werder Brême en juillet 2012 jusqu'en juin 2015, pour deux millions d'euros. Mais il n'a joué que quatre rencontres sur huit de son nouveau club. Il se bat donc pour gagner une place de titulaire et n'est donc pas disposé à répondre à l'appel du sélectionneur des Léopards Claude Le Roy. Ce dernier a vivement souhaité la présence d'Assani Lukimya dans son groupe.



Assani Lukimya Mulongoti

Le défenseur congolais a déjà porté le maillot de la sélection de la RDC à l'époque du sélectionneur français Patrice Nèveu lors de la victoire de la RDC contre le Togo en amical le 19 août 2008 en France par deux buts à un. Mais Assani Lukimya Mulongoti a tourné le dos aux Léopards depuis un certain temps, arguant le déficit organisationnel criant autour de l'équipe nationale.

Martin Enyimo

## BADMINTON

## Premier championnat national à Kinshasa

**Pendant quatre jours, du 26 au 30 décembre, les athlètes de badminton de six provinces du pays vont se mesurer dans le premier championnat national de cette discipline sportive très peu connue au pays.**

La Fédération de badminton du Congo (Fébadco) annonce, dans un communiqué de presse, l'organisation du premier championnat nationale de cette discipline. La compétition, la première de l'histoire de ce sport en RDC, aura lieu du 26 au 30 décembre 2012 à Kinshasa, indique le secrétaire général de cette instance nationale sportive, Marcel Bukasa Mukoma. À l'issue de la compétition, la Fédération tiendra son assemblée générale ordinaire le 31 décembre.

Six provinces sont attendues au premier championnat national de cette discipline sportive pas très connue du grand public sportif congolais. Il s'agit de la ville-province de Kinshasa, du Bas-Congo, du Bandundu, de l'Équateur, de la province orientale et du Kasai oriental.

La Fédération de badminton du Congo demande, de ce fait, aux autorités politico-administratives des provinces participantes au championnat national de faciliter la tâche à leurs déléguées pour

qu'ils rejoignent Kinshasa, lieu de la compétition, avant la date du coup d'envoi. Rappelons que la RDC, avec une délégation de quatre athlètes, avait réussi à glaner des trophées lors de l'Open de badminton de Brazzaville en novembre 2012. Et en juillet, vingt-cinq encadreurs techniques de la RDC de badminton ont pris part à un stage de renforcement des capacités animé par un expert mauricien de la Fédération internationale de badminton. Introduite en 2008, le badminton connaît un essor régulier en RDC. La promotion de cette discipline sportive d'origine indienne et très peu connue en RDC a débuté en 2010.

Le pays compte aujourd'hui quelques ligues provinciales, entre autres, au Bas Congo, à Kinshasa, au Bandundu, à l'Équateur, dans la province orientale. La Fédération envisageait déjà l'installation de la ligue du Katanga.

Deux ans après le lancement de la vulgarisation et l'implantation des ligues provinciales, la Fédération de badminton du Congo est en mesure d'organiser son premier championnat. Le rendez-vous est donc pris du 26 au 30 décembre 2012 à Kinshasa.

M.E.



## THÉÂTRE

# Le Congo à l'honneur du prochain festival d'Avignon en France

**Dieudonné Niangouna, l'artiste associé à la 67<sup>e</sup> édition du plus grand festival d'art théâtral de France, qui se déroulera en juillet 2013, a été reçu le 17 décembre, par le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso**

Le comédien, auteur et metteur en scène congolais était accompagné du directeur du festival d'Avignon, Vincent Baudriller. Ce dernier a expliqué au ministre congolais, le choix porté sur Dieudonné Niangouna comme artiste associé au festival. « *En tant qu'artiste principal du festival, il va créer un grand spectacle intitulé 'Sheda'. Il participera également à d'autres spectacles, tout comme d'autres artistes congolais présenteront leurs créations au festival d'Avignon* », a expliqué Vincent Baudriller.

Ce projet d'une extrême ambition aux contours internationaux susceptibles d'ouvrir d'autres opportunités au Congolais Dieudonné Niangouna, ne doit pas passer sous silence. Officiellement informé par le responsable du festival d'Avignon, le ministre Jean-



Vincent Baudriller explique au ministre Jean-Claude Gakosso les enjeux du festival d'Avignon

Claude Gakosso va intégrer cet événement dans son agenda de travail au titre de l'année prochaine. « *Le ministre a fait montre d'une très grande sensibilité pour ce projet. L'enjeu de voir les artistes congolais reconnus dans le monde entier est bien compris ici à Brazzaville. J'ai ressenti une volonté manifeste d'accompagner ces ar-*

*tistes pour ce rendez-vous d'Avignon et plus largement, pour l'importance des arts et de la culture ainsi que l'image du Congo à travers le monde* », a renchéri le responsable du festival français.

Directeur du festival international de théâtre Mantsina sur scène qui vient de se tenir à Brazzaville, Dieudonné Niangouna est appré-

cié pour ses qualités inestimables. « *C'est la suite logique d'une amitié artistique* », a poursuivi Vincent Baudriller. Pour lui, Dieudonné Niangouna a une façon d'écrire et d'inventer sa langue avec une très grande poésie. « *Parler de l'homme ou parler du monde, rarement des artistes l'ont fait. Sa manière de mettre en scène ou de jouer est très forte et a beaucoup d'équivalent dans le monde. Ce sont pour ces qualités que je crois en son talent, et qui m'ont amené à le choisir comme artiste principal*

*du prochain festival* » a souligné Vincent Baudriller.

## « Sheda » : une création attendue de Dieudonné Niangouna

Il s'agit d'une importante création théâtrale avec quinze comédiens et deux musiciens sur le plateau. Parmi ceux-ci, une moitié sera congolaise et l'autre moitié sera

composée de Centrafricains, Camerounais, Sénégalais et Français. Pour ce spectacle, l'équipe de techniciens comptera une dizaine de personnes, dont une moitié de Congolais.

Dieudonné Niangouna a démarré la création de Sheda en septembre à Brazzaville. Les prochaines répétitions auront lieu en janvier 2013 à Brazzaville, pendant trois semaines. « *Ce spectacle est plein d'énergie et de bonté. Il y aura beaucoup de musique, beaucoup de danse, beaucoup de textes* », a indiqué l'artiste congolais.

Dieudonné Niangouna et son coéquipier, Stanislas Nordey, seront les premiers artistes associés du festival d'Avignon, depuis sa création en 1947. Ils pourront tester la nouvelle résidence et salle de répétition dudit festival, qui ouvrira ses portes l'an prochain à Monclar. Un lieu éloigné des autres sites du In, au cœur d'un quartier populaire ; ce qui devrait particulièrement plaire aux deux metteurs en scène qui aiment explorer des chemins encore peu fréquentés.

Jean Dany Éboulié

## LANGUE

## BBC-club fait la promotion de l'anglais à Brazzaville

**Pour fêter sa septième année d'existence, le centre Bird's Building Club (BBC) a organisé samedi 15 décembre, plusieurs activités culturelles**

Parmi ces festivités, citons une pièce de théâtre retraçant le sens de la responsabilité parentale, un concert de chants gospels, et plusieurs débats dont un sur la supposée fin du monde annoncée pour le 21 décembre suivant le calendrier Maya. Les apprenants de BBC se sont attelés, par ailleurs, à des exercices d'interprétariat et de traduction. Le support linguistique de toutes ces activités était bien l'anglais et aucune conversation en français n'était à l'ordre du jour. La plupart des diplomates anglophones en poste au Congo ayant pris part à ces activités culturelles, n'ont pas caché leur satisfaction. « *Nous sommes émerveillés de constater qu'il y a des jeunes francophones, ici au Congo, qui parlent l'anglais comme langue maternelle. Vos brillantes interventions nous ont particulièrement émus* », a déclaré le chargé des Affaires publiques de l'ambassade américaine au Congo, James Wesley Jeffers. Pour sa part, le président de BBC, Clany Poaty, est revenu sur l'importance de l'anglais dans un pays francophone comme le Congo. « *Le Congo est un pays fortement engagé dans le processus de la mondialisation. En matière de coopération, plusieurs partenaires au développement ont l'anglais comme langue de travail. Ainsi, nous avons intérêt à apprendre cette langue* », a-t-il indiqué.

Rappelons que BBC travaille en partenariat avec l'ambassade des États-Unis au Congo.

Rominique Nerplat Makaya

## PARIS

## Lancement officiel du Festival Étonnants Voyageurs

**L'équipe des Étonnants voyageurs a posé ses valises au musée Dapper à Paris, le temps d'une soirée, pour la conférence de presse de lancement du festival éponyme à Brazzaville**

En présence de nombreux journalistes, Michel Le Bris et Alain Mabanckou, co-directeurs du festival Étonnants voyageurs, ont levé un coin du voile, lundi soir au musée Dapper, sur le programme de l'édition brazzavilloise du festival de cinéma et de littérature.

Sur un air de rumba congolaise, l'auditoire réuni en ce lieu symbolique de la culture africaine à Paris, a découvert la riche programmation cinématographique qui sera proposée à Brazzaville. Si Étonnants voyageurs est un rendez-vous de la littérature avant tout, les autres expressions artistiques seront bien présentes également du 13 au 17 février prochain. Ce sont toutefois les belles lettres qui seront les reines du festival. « *Nous voulons que ce festival devienne un rendez-vous de toutes les littératures africaines de l'est à l'ouest, dans toutes les langues* », a déclaré Michel Le Bris. Revenant sur la genèse du festival à Brazzaville, ce dernier a tenu à rappeler, avec Alain Mabanckou, que le comité de soutien, formé de nombreux auteurs de littérature tels que Le Clézio ou Éric Orsenna, avaient appuyé

l'organisation du festival dans la capitale congolaise.

Le festival a déjà permis de découvrir de jeunes acteurs culturels congolais qui seront invités à Saint-Malo, ville de naissance du festival. « *Le meilleur de Brazzaville sera à Saint-Malo* », a-t-il déclaré. Étonnants voyageurs se veut également une fête populaire ouverte sur la ville, avec des animations prévues dans les lieux culturels situés dans les quartiers, en parallèle avec de grandes manifestations qui se tiendront au Palais des Congrès.

« *Le festival sera largement ouvert au public, rien ne sera payant* », a tenu à préciser Alain Mabanckou, co-directeur du festival. Parmi les partenaires médias, la radio française France Inter retransmettra l'événement pendant toute la journée du 15 février depuis Brazzaville. Pour tenir le public en haleine jusqu'en février 2013, une anthologie de 26 auteurs présents à Brazzaville est à paraître. La programmation complète sera dévoilée au



L'équipe des Étonnants voyageurs sur la scène du musée Dapper

mois de janvier. La fièvre du festival a déjà gagné les écrivains congolais de la diaspora qui veulent tous participer à ce qui promet déjà d'être une belle fête. Michel Le Bris a indiqué lors de la conférence de presse que le festival Étonnants voyageurs se tiendrait à Brazzaville sur un rythme biennal. L'aventure, soutenue par de nombreux partenaires dont *Les Dépêches de Brazzaville*, n'en est donc qu'à ses débuts.

Rose-Marie Bouboutou



## FOOTBALL

# Christopher Samba veut créer un centre de formation de football à Brazzaville

**Cette école que l'international congolais entend mettre en place bénéficiera des services de ses partenaires européens**

Christopher Samba a dévoilé l'intention de créer un centre de formation à Brazzaville au terme d'un entretien, le 17 décembre, avec le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat. Une heureuse nouvelle pour les footballeurs congolais. Car sa création vise à promouvoir le talent des joueurs congolais et leur donner la possibilité de

s'épanouir dans les plus grands clubs à travers le monde.

« Avec le ministre, nous avons parlé de la possibilité de créer un centre de formation de football. Ce qui nous permettra de recruter l'élite pour ensuite les former à partir des partenariats que nous allons signer avec des clubs en Europe », a déclaré le joueur d'Anzhi Makhachkala. Selon lui, le futur centre accueillera les jeunes talents en vue de leur offrir une formation de qualité dans le do-

maine du football.

La formation tant souhaitée sera soutenue en bonne partie par les clubs européens, à partir des partenariats que le centre signera avec différents clubs du monde. Le deuxième défi du coéquipier de Samuel Eto'o consiste à apporter un sang nouveau au sein de l'équipe nationale, afin qu'avec ses coéquipiers, ils œuvrent à réinscrire le Congo sur la liste des grandes Nations de football. Ils souhaitent amener le pays à participer réguliè-

ment aux prochaines Coupes d'Afrique des Nations et autres grands rendez-vous sportifs. L'international congolais, qui a salué l'hospitalité du ministre des Sports et de l'ensemble des Congolais, s'est dit très attaché à l'équipe nationale pour laquelle il jouera le prochain match des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 contre le Gabon en mars prochain à Pointe-Noire.

Christopher Samba, qui a assisté à la finale du championnat national, a été applaudi par

le public sportif congolais. De son côté, Léon Alfred Opimbat a salué la détermination du footballeur à contribuer au développement du sport dans le pays. Le ministre a annoncé, par ailleurs, que le joueur s'était engagé pour le compte du gouvernement, à persuader d'autres joueurs congolais évoluant en Europe d'apporter leur appui au futur centre de football afin de renforcer l'équipe nationale.

**James Golden Éloué et Firmin Oyé**

## TOURISME

## Les agents recouvreurs des taxes hôtelières reçoivent des moyens roulants

**La cérémonie de remise du premier lot de cinq motocyclistes par le directeur général de l'Industrie touristique, Jules Ondzéki a eu lieu le 18 décembre à Brazzaville en présence du personnel relevant de cette tutelle.**

« Parmi les nombreuses missions assignées à notre direction, a rappelé Jules Ondzéki, il y a celle de recouvrement de la taxe touristique qui constitue le Fonds de développement touristique. Notre objectif est de maximiser cette taxe que les moyens logistiques nous faisaient défaut, réduisant ainsi, le dynamisme des agents de recouvrement. Aujourd'hui, nous avons décidé de vaincre cette façon de faire », a-t-il poursuivi.

À noter qu'il a été prescrit par le gouvernement de la République, au ministère du tourisme et de l'environnement, de contribuer au Pib du Congo à hauteur de 10% à l'horizon 2016. Pour répondre à cette exigence, le ministère en charge du tourisme a d'ores et déjà mis en place un Fonds en faveur de la promotion du développement et de l'extension du tourisme au Congo.

Ce Fonds est alimenté en partie par la taxe de séjour hôtelier collectée mensuellement par les agents de la direction générale du tourisme. La tâche jusque-là s'est avérée ardue du fait des longues distances à parcourir, à pied ou en bus sans parvenir à

pallier ce déficit au profit de la gestion axée sur les résultats attendus.

Ce don, un échantillon de quatre vélos moteurs, arrive à point nommé, en vue du renforcement managérial de la capacité des agents relevant de cette direction. Il ressort des investigations menées sur le temps qu'il y a autant des difficultés. Ce premier geste est un élan préconisé par le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba visant à surmonter certaines d'entre elles.

En incitant ses collègues à l'amour du travail, le directeur des affaires administratives et financières, Akoli Ildevert Mesmin a plaidé : « nous devrions nous mettre à l'antipode des antivaleurs ; seul le travail, rien que le travail sera le parrain de chacun de nous (...). Nous avons donc l'obligation de donner le meilleur de nous-mêmes pour que la complémentarité dans l'attente des résultats soit de mise ». Ce manque à gagner sera effectif, lorsque sur l'ensemble du territoire, les agents relevant de la direction générale de l'Industrie touristique seront équipés des moyens logistiques conséquents pour un travail fluide sur le terrain. Ainsi pourrions-nous parler véritablement de la gestion axée sur les résultats. Le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba s'est résolument engagé sur cette dynamique.

**Jean Dany Ébouélé**

## FOOTBALL

## Le week-end des Africains de la diaspora en Europe

**Allemagne, 17<sup>e</sup> journée**

Malgré le 6<sup>e</sup> but du Sénégalais Biram Diouf, Hanovre chute à Düsseldorf (1-2).

**Angleterre, 17<sup>e</sup> journée**

Manchester City l'emporte à Newcastle (3-1) avec un but de l'Ivoirien Yaya Touré. Le Sénégalais Demba Ba sauve l'honneur pour les Magpies et inscrit son 11<sup>e</sup> but de la saison.

Malgré le but du Malien Jimmy Kébé, Reading chute à domicile face à Arsenal (2-5).

Avec un doublé et une passe décisive, le Belgo-Congolais Christian Benteke terrasse à lui seul Liverpool et permet à Aston Villa de l'emporter 3-1.

Un doublé du Marocain Adel Taarabt permet aux Queens Park Rangers de remporter leur première victoire de la saison face à Fulham (2-1). Mieux vaut tard que jamais...

Une passe décisive du Béninois Stéphane Sessegnon offre la réduction, vaine, du score de Sunderland, battu à Manchester United (1-3).

**Autriche, 20<sup>e</sup> journée**

Le Sénégalais Sadio Mané s'amuse lors du carton du Red Bull de Salzburg face à Mattersburg (7-0) : l'ancien Messin inscrit un triplé et porte son total à 8 buts cette saison.

**Belgique, 20<sup>e</sup> journée**

Un doublé, dont un penalty, du Congolais (RDC) Dieumerci Mbokani donne la victoire à Anderlecht face à Louvain, qui avait égalisé par le biais du Gambien Ibou Sawaneh.

Zulte-Waregem conserve sa place sur le podium en battant Genk 3-2. Le Belgo-Camerounais Bernard Malanda Adje et le Sénégalais Mbaye Leye sont buteurs pour Zulte.

Avec un but et une passe décisive pour le Belgo-Congolais Michy Batshuayi, le Nigérian Imoh Eze-

kiel est le grand artisan du succès du Standard de Liège sur le terrain de Malines (2-0).

Lierse ouvre le score grâce au Marocain Rachid Bourabia, mais le Cercle brugeois arrache le point du nul à la 89<sup>e</sup> sur une passe décisive de l'Angolais Rudy (1-1).

Le 5<sup>e</sup> but de la saison du Tunisien Hamdi Herbaoui ne suffit pas à Lokeren, tenu en échec sur son pré par La Gantoise et Ilombé Mboyo, auteur d'un doublé. Le Kinois totalise désormais 7 buts.

Le Ghanéen Abraham Kudemor donne la victoire à Charleroi face à Beerschot (1-0).

**Écosse, 18<sup>e</sup> journée**

Le Kenyan Victor Wanyama ouvre le score pour le Celtic, vainqueur de Saint-Mirren (2-0).

**Grèce, 15<sup>e</sup> journée**

L'Algérien Rafik Djebbour donne la victoire à l'Olympiakos sur le terrain de Panionios (2-1).

**Italie, 17<sup>e</sup> journée**

L'Algérien Ishak Beldofil marque un doublé lors du succès de Parme face à Cagliari (4-1).

**Malte, 15<sup>e</sup> journée**

Un doublé du Nigérian Polycarp Obinna Obiefule lors de la victoire de Mosta chez les Hamrun Spartans (3-0).

**Pays-Bas, 17<sup>e</sup> journée**

Le Zambien Jacob Mulenga triple la mise pour Utrecht, vainqueur d'Heerenveen (3-1).

L'Ivoirien Wilfried Bony ouvre la marque pour Arnhem, tenu en échec à domicile par Waalwijk (2-2).

Le Kinois Jody Lukoki clôt le score pour l'Ajax d'Amsterdam, vainqueur 4-2 à Willem II.

Twente bat Almelo 3-2 avec un but du Marocain Nacer Chadli.

**Portugal, 12<sup>e</sup> journée**

Deuxième but consécutif de l'Équato-guinéen Javier Balboa, qui double le score pour Beira-Mar face à Rio Ave (3-1).

Statu quo entre Moreirense et

Coimbra (2-2). L'Algérien Nabil Ghilas a débloqué le score pour les locaux. Le Sénégalais Salim Cissé est l'auteur du second but de Coimbra.

Le Sénégalais Kalidou Coulibaly Yero ouvre le score à la 4<sup>e</sup> minute pour Gil Vicente, qui prend un point à Olhanense (2-2).

**Turquie, 16<sup>e</sup> journée**

Büyükşehir bat Trabzonspor 2-1 avec un but du Camerounais Pierre Webo.

**Gabon, 9<sup>e</sup> journée**

Sans Harris Tchilimbou mais avec Papou Makita titulaire, Missile s'incline sur le terrain de l'US Bitam (0-1). Tchilimbou, forfait en raison d'une épaule déboitée, espère faire son retour le week-end prochain face à Mangasport. Missile perd une place et est désormais 5<sup>e</sup>.

Mounana et Sita Milandou s'imposent face à Sapins (2-1). Mounana remonte à la 3<sup>e</sup> place.

L'AS Solidarité de Rufin Diapamba chute chez Sogéa (0-1). L'AS Solidarité perd deux places et est 11<sup>e</sup>.

**Maroc, 12<sup>e</sup> journée**

Après avoir longtemps mené au score grâce à un but de Fabrice Ondama à la 16<sup>e</sup> minute, le Wydad de Casablanca fait match nul 1-1 sur la pelouse de son grand rival, le Raja. À l'issue de ce derby, le WAC est deuxième à un point du Raja.

Lors de ce match, Ondama et Mouthys étaient associés sur le front de l'attaque. Ondama, qui marque, du pied gauche, son 3<sup>e</sup> but de la saison, rejoint Mouthys en tête du classement des buteurs de l'équipe. Mouthys, remplacé à la 84<sup>e</sup>, a reçu un carton jaune.

Sans Lyran Loko Idemba, absent, mais avec Fata Faril Rozan titulaire, le KAC de Kenitra s'incline à domicile face à Berkane (1-2). Et reste englué à la 12<sup>e</sup> place.

**Camille Delourme**